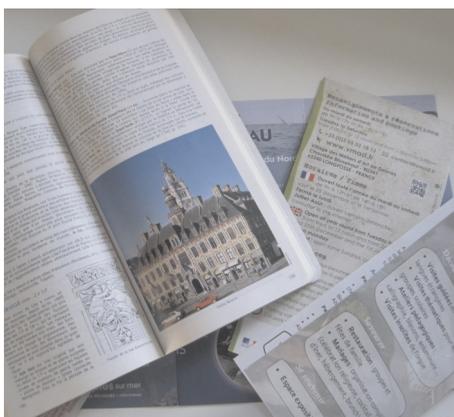


P LES DOSSIERS DE **Profils**

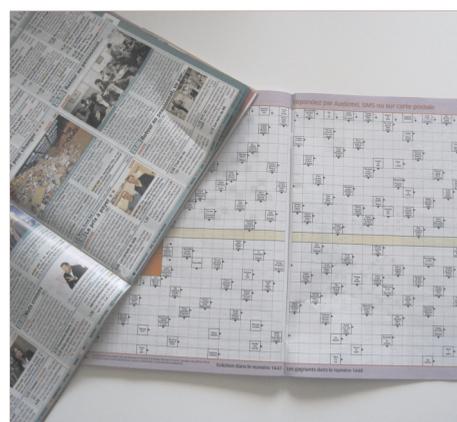


15 €

N° 113 - Octobre 2013



LES ADULTES DU NORD-PAS-DE-CALAIS ET LA MAÎTRISE DES FONDAMENTAUX (ÉCRIRE, COMMUNIQUER, COMPTER)



Préface

Le 1^{er} mars 2013, l'illettrisme a été déclaré « grande cause nationale 2013 » par le premier ministre. Si des tests sont effectués par le ministère de l'Éducation nationale auprès des enfants pendant leur scolarité ou par le ministère de la Défense auprès des jeunes adultes lors des journées défense et citoyenneté, il est plus difficile d'identifier les acquis, les difficultés et les lacunes dans les compétences de base chez les adultes. La présente enquête Information et vie quotidienne (IVQ) propose quant à elle une évaluation des difficultés des adultes objective et fiable qui s'appuie sur la passation d'exercices et de tests, plutôt que sur des déclarations.

L'objectif de l'enquête Information et vie quotidienne est ainsi de mesurer les compétences des adultes face aux fondamentaux de l'écrit (lire, comprendre et écrire), du calcul et de la compréhension orale. Plus que des exercices scolaires, les tests proposés, en lien avec des situations de la vie courante, s'attachent à cerner les difficultés susceptibles d'entraver la vie professionnelle et également sociale, qui peut être affectée par l'absence de maîtrise des compétences de base.

L'enquête permet donc de caractériser les adultes en situation de difficultés graves et importantes face aux fondamentaux de l'écrit, du calcul et de la compréhension orale, ce qui constitue l'objet principal de ce dossier. Elle permet également de distinguer les personnes en situation d'analphabétisme (celles qui n'ont jamais appris le français et qui ont des difficultés graves ou importantes pour l'écrire ou le lire) et les personnes en situation d'illettrisme (celles qui ont été scolarisées en France pendant au moins cinq ans mais qui ont des difficultés graves ou importantes face aux fondamentaux de l'écrit).

Au niveau national, l'enquête Information et vie quotidienne a été élaborée en collaboration avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail et de l'Emploi, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale, le Département des statistiques, des études et de la documentation (DSED) du ministère de l'Intérieur, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) du ministère de la Culture et le Secrétariat général du comité interministériel des villes (SG-CIV).

Le partenariat régional composé du Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR), la Région Nord-Pas-de-Calais, le Centre régional de ressources pédagogiques (C2RP) et l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) a souhaité confier à l'Insee l'organisation d'une extension régionale en Nord-Pas-de-Calais de cette enquête nationale. Cette extension permet d'obtenir des données significatives pour la région et de comparer de manière fiable les résultats régionaux à ceux de la France métropolitaine. En 2011, la Picardie, la Haute-Normandie, l'Île-de-France et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont également réalisé une extension régionale de l'enquête. Le Nord-Pas-de-Calais était la seule région à avoir organisé une extension régionale en 2004 et en 2011, ce qui permet de diffuser des évolutions sur sept ans à cette échelle.

LES ADULTES DU NORD-PAS-DE-CALAIS ET LA MAÎTRISE DES FONDAMENTAUX (ÉCRIRE, COMMUNIQUER, COMPTER)

DIRECTEUR de la PUBLICATION : Daniel HUART

COORDINATION du DOSSIER : Edwige CROCQUEY

SUIVI PARTENARIAL : Nathalie DAMIENS, Cécile PARENT-NUTTE, Pascale RAMAT (Sgar)
Stéphanie HAVERBEKE, Stéphane HUMBERT, Latifa LABBAS (Conseil régional Nord-Pas-de-Calais)
Véronique EBERLE, Claude REDMANN, Sophie SELLIER (C2RP)
Jean-Pierre JEANTHEAU (ANLCI)
Patrick MICHALIK (Directe)

RÉDACTION : Nathalie BETREMIEUX, Edwige CROCQUEY, Laure LEROY

RÉDACTEUR en CHEF : Delphine LÉGLISE

CORRECTEUR RÉVISEUR : Christian DE RUYCK

COORDINATION TECHNIQUE du DOSSIER : Olivier MAJCHERCZAK

MAQUETTE, COUVERTURE et COMPOSITION : Annick CEUGNIEZ

VENTE : par correspondance CNGP - Insee BP 402 80004 AMIENS CEDEX ou via Internet : www.webcommerce.insee.fr - Tél. : 03 22 97 31 70

PHOTOGRAPHIES DE COUVERTURE : © Insee

IMPRESSION : Becquart IMPRESSIONS

Sommaire

Préface	Page 01
Chapitre 1 : Profil des personnes en difficulté selon le type de compétence	Page 05
Chapitre 2 : Difficultés à l'écrit, enfance et scolarité	Page 17
Chapitre 3 : Difficultés à l'écrit et lecture	Page 27
Chapitre 4 : Difficultés à l'écrit, insertion professionnelle et revenus	Page 35
Chapitre 5 : Chronologie de la lutte contre l'illettrisme en Nord-Pas-de-Calais	Page 45
Pour en savoir plus	Page 55

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

DIRECTION RÉGIONALE NORD-PAS-DE-CALAIS

130, avenue John-Fitzgerald Kennedy - CS 70769 - 59034 LILLE CEDEX

DIRECTEUR RÉGIONAL : Daniel HUART

SERVICE ADMINISTRATION DES RESSOURCES : Philippe RODRIGUEZ

SERVICE STATISTIQUE : François CHEVALIER

SERVICE ÉTUDES ET DIFFUSION : Arnaud DEGORRE

ISSN 0988-1794 ISBN 978-2-11-052359-4

Dépôt légal Octobre 2013 © Insee 2013

Imprimerie Becquart IMPRESSIONS - 67, rue d'Amsterdam - 59200 TOURCOING

Téléphone : 03 20 01 00 60 - Télécopie : 03 20 01 00 61

Chapitre 1 :

*Profil des personnes en difficulté selon le
type de compétence*

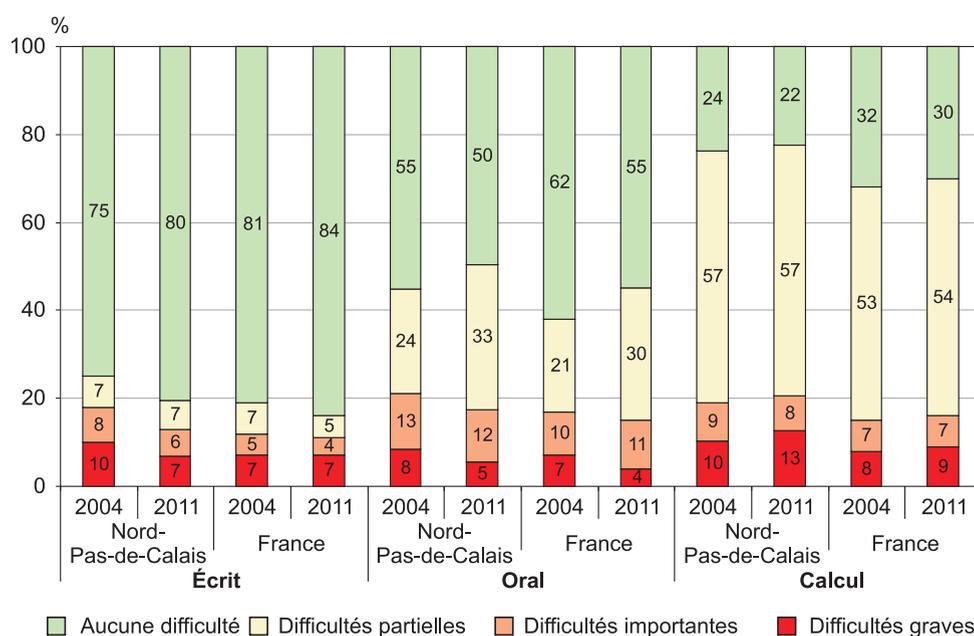
Nord-Pas-de-Calais : des difficultés qui se réduisent à l'écrit et à l'oral, mais qui persistent en calcul

L'enquête Information et vie quotidienne (IVQ), conduite en 2011, permet d'évaluer les compétences des adultes face aux fondamentaux de l'écrit (lire et écrire des mots, comprendre un texte simple), de la compréhension orale et du calcul (Encadré 1). Elle est l'enquête de référence pour mesurer l'illettrisme (Encadré 2). Plus que des exercices scolaires, les tests proposés, en lien avec des situations de la vie courante, s'attachent à cerner les difficultés susceptibles d'entraver la vie professionnelle et sociale, qui peut être affectée par l'absence de maîtrise des compétences de base.

Des progrès à l'écrit mais un recul en calcul

En 2011, le Nord-Pas-de-Calais compte environ 13 % de personnes de 18 à 65 ans en situation de difficultés graves ou importantes face à l'écrit. Cette proportion s'est réduite de cinq points par rapport à 2004, date de la précédente enquête IVQ, où elle s'établissait à 18 % (*Graphique 1*). En matière de compréhension orale, 17 % des habitants du Nord-Pas-de-Calais sont en situation de difficultés graves ou importantes, soit, là encore, quatre points de moins qu'en 2004. Il est à noter cependant que les difficultés partielles sont quant à elles bien plus importantes qu'en 2004 (33 % des personnes de 18 à 65 ans en 2011 contre 24 % en 2004). Une vigilance est donc à avoir sur la compréhension orale pour confirmer cette bonne progression. Enfin, la situation a tendance à se détériorer en ce qui concerne le calcul. Ainsi, 21 % des personnes de 18 à 65 ans rencontrent des difficultés graves ou importantes dans ce domaine en 2011 alors que ce n'était le cas que pour 19 % d'entre elles en 2004. L'usage de plus en plus répandu, en particulier chez les plus jeunes, d'outils micro-informatiques dans la vie quotidienne (ordinateur, calculatrice, smartphone...) semble réduire la capacité à maîtriser parfaitement les règles de calcul.

Graphique 1 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans selon leur niveau de difficulté à l'écrit, à l'oral et en calcul, en 2004 et 2011, en Nord-Pas-de-Calais et en France



Note de lecture : en 2011, 13 % des adultes de 18 à 65 ans du Nord-Pas-de-Calais rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit, contre 18 % en 2004. En France, ces chiffres sont respectivement de 11 % et 12 %.

Source : enquêtes information et vie quotidienne 2004 et 2011 (Insee).

Un écart qui se réduit avec le niveau national à l'écrit et à l'oral

Si les difficultés face aux fondamentaux de l'écrit diminuent en Nord-Pas-de-Calais, l'écart avec le niveau national se réduit également et permet ainsi à la région de rattraper progressivement son retard sur le niveau français. En effet, l'écart entre le Nord-Pas-de-Calais était de six points en 2004, il n'est plus que de deux points en 2011, la France ayant vu son taux de difficultés graves et importantes face à l'écrit passer de 12 % à 11 % en sept ans. Cette amélioration, tout en s'inscrivant dans une tendance démographique de long terme liée aux effets de génération (cf. ci-après), semble attester des efforts entrepris par les acteurs locaux ces dernières années en matière de prévention et de lutte contre l'illettrisme.

L'écart entre la région et la France se réduit également pour les difficultés rencontrées en compréhension orale, passant de quatre à deux points en sept ans. Si la proportion de personnes en situation de difficultés graves ou importantes à l'oral était de 17 % en 2004 en France, elle passe à 15 % en 2011. En revanche, comme pour le Nord-Pas-de-Calais, la proportion de personnes ayant des difficultés partielles augmente de neuf points, laissant supposer une légère dégradation de cette capacité parmi les nouvelles générations.

Enfin, pour ce qui concerne le calcul, le nombre de personnes en situation de difficultés graves ou importantes augmente également en France mais légèrement moins que dans la région, ce qui fait augmenter l'écart entre les deux territoires de quatre à cinq points entre 2004 et 2011, au détriment du Nord-Pas-de-Calais.

Un cumul de difficultés qui tend à diminuer

En 2011, 6 % des habitants du Nord-Pas-de-Calais âgés de 18 à 65 ans cumulent des difficultés graves ou importantes à l'écrit et à l'oral, 8 % à l'écrit et en calcul (**Tableau 1**). Ces chiffres restent importants mais sont en diminution depuis 2004, avec respectivement – 5 points et – 2 points en sept ans. La moindre baisse constatée lors du cumul des difficultés à l'écrit et en calcul provient de la détérioration de la situation constatée dans le domaine du calcul.

Il est à noter également que la part des personnes sans difficultés dans plusieurs domaines reste relativement stable ou, en tous cas, n'augmente pas (**Encadré 3**). Si les difficultés préoccupantes sont en régression, la proportion de personnes sans aucune difficulté ne progresse donc pas en sept ans.

Tableau 1 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans selon leur niveau de difficulté à l'oral et en calcul selon leur niveau de difficulté à l'écrit en 2011

Écrit	Oral				Calcul			
	Graves et importantes	Partielles	Aucune	Total	Graves et importantes	Partielles	Aucune	Total
Graves et importantes	6	5	2	13	8	4	1	13
Partielles	2	3	2	7	3	4	0	7
Aucune	9	25	46	80	10	49	21	80
Total	17	33	50	100	21	57	22	100

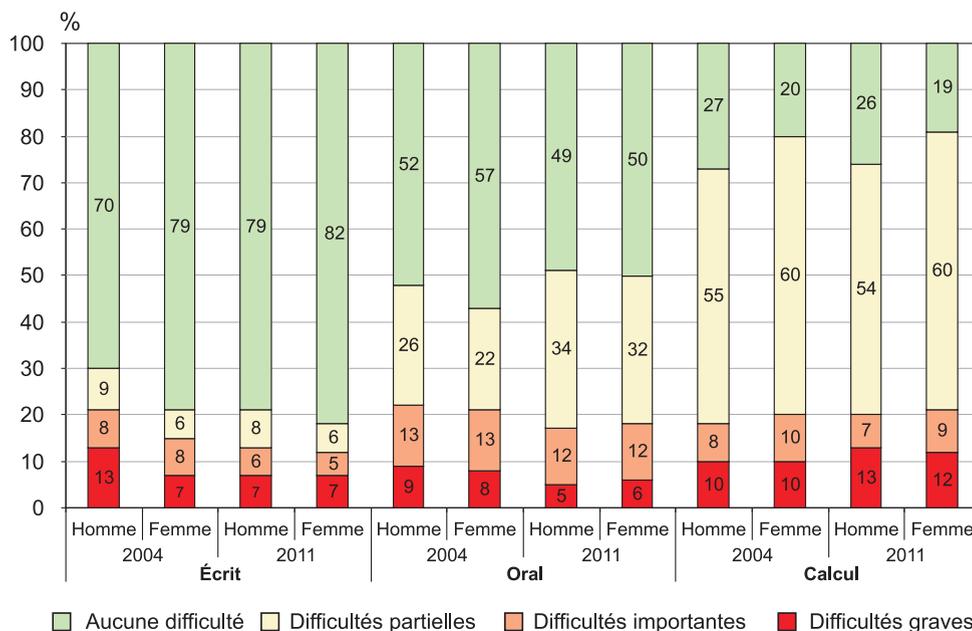
Répartition des adultes de 18 à 65 ans selon leur niveau de difficulté à l'oral et en calcul selon leur niveau de difficulté à l'écrit en 2004								
Ecrit	Oral				Calcul			
	Graves et importantes	Partielles	Aucune	Total	Graves et importantes	Partielles	Aucune	Total
Graves et importantes	11	4	3	18	10	7	1	18
Partielles	2	2	3	7	2	5	0	7
Aucune	8	18	49	75	7	45	23	75
Total	21	24	55	100	19	57	24	100

Note de lecture : en 2011, 6 % des adultes de 18 à 65 ans du Nord-Pas-de-Calais cumulent des difficultés graves ou importantes à l'écrit et à l'oral, contre 11 % en 2004. Source : enquêtes information et vie quotidienne 2004 et 2011 (Insee).

L'écart entre les hommes et les femmes se restreint pour l'écrit

En 2011 dans le Nord-Pas-de-Calais, les hommes rencontrent un peu plus de difficultés préoccupantes face aux fondamentaux de l'écrit que les femmes (**Graphique 2**). En sept ans, l'écart s'est fortement réduit pour ne plus être que de un point, contre six points en 2004. Pour ce qui est des difficultés graves ou importantes à l'oral ou en calcul, l'écart entre les hommes et les femmes était déjà très faible en 2004, ce qui perdure en 2011.

Graphique 2 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans selon leur niveau de difficulté à l'écrit, à l'oral et en calcul, en 2004 et en 2011



Note de lecture : En 2011, 13 % des hommes de 18 à 65 ans du Nord-Pas-de-Calais rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit, contre 12 % des femmes. En 2004, ces chiffres sont respectivement de 21 % et 15 %.
Source : enquêtes information et vie quotidienne 2004 et 2011 (Insee).

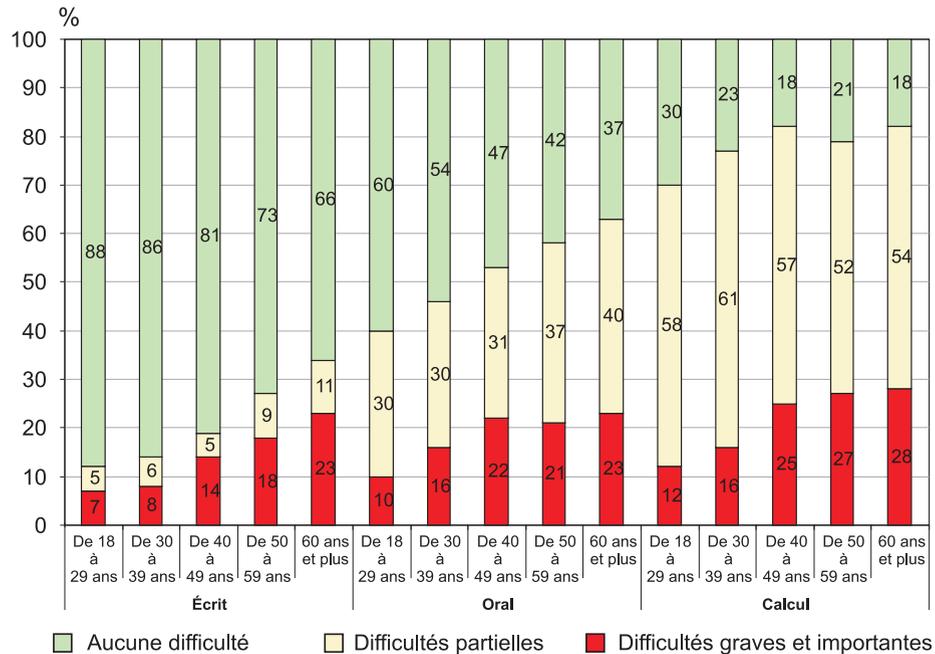
Un effet de génération qui se confirme

Le niveau global des difficultés préoccupantes à l'écrit a baissé à tous les âges en sept ans (**Graphiques 3a et 3b**). Ainsi, si 30 % des adultes âgés de 60 ans ou plus en 2004 rencontraient des difficultés graves ou importantes en 2004, ce n'est le cas que pour 23 % des adultes âgés de 60 ans ou plus en 2011. De même, entre 2004 et 2011, ces taux sont passés de 39 % à 23 % pour l'oral et de 34 % à 28 % à l'écrit.

Toutefois, en 2011 comme en 2004, les difficultés des adultes de 18 à 65 ans s'accroissent avec l'âge, tant à l'écrit qu'à l'oral ou en calcul. La part des personnes rencontrant des difficultés graves ou importantes à l'écrit est 3,3 fois plus importante pour les 60 ans et plus que pour les 18 à 29 ans. À l'oral et en calcul, cette part est 2,3 fois plus importante. L'écart est un peu moins marqué pour l'oral et le calcul car, dans ce cas, les performances des plus jeunes se sont stabilisées, voire détériorées.

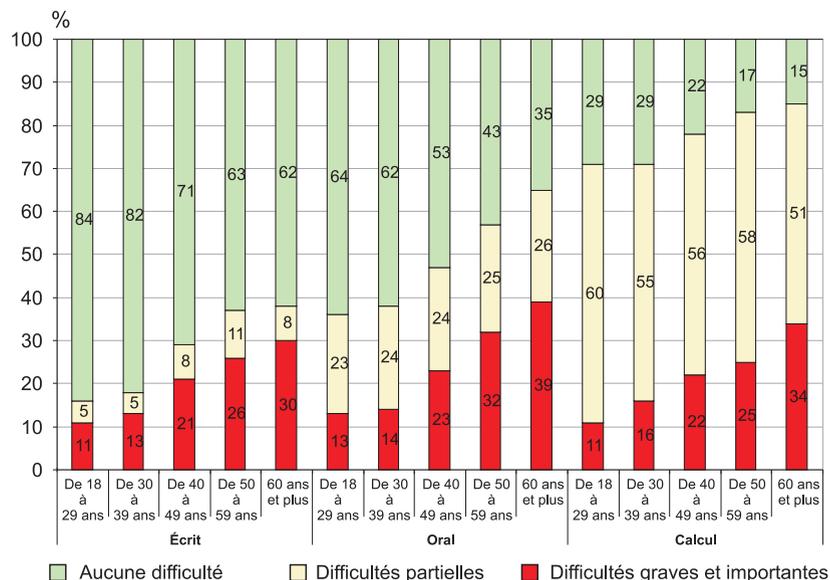
La scolarité, généralement plus courte, et certaines carences éducatives expliquent en partie les difficultés rencontrées pour les générations les plus âgées, en particulier face aux fondamentaux de l'écrit. Or, si la génération des plus de 60 ans en 2004 est sortie du champ de l'enquête puisqu'elle a plus de 65 ans en 2011, les populations les plus âgées restent encore marquées par ces insuffisances. Cela peut également s'expliquer par un phénomène de désapprentissage progressif au fil du temps. Si l'entourage et l'activité professionnels ou personnels ne stimulent en effet pas les compétences acquises initialement, les individus perdent une part de leurs acquis au fur et à mesure des années. Ils peuvent ainsi connaître avec l'âge des difficultés croissantes dans la maîtrise de la langue et des compétences de base. La réactivation des savoirs sera alors d'autant plus efficace que l'individu aura connu une scolarité longue.

Graphique 3a : Répartition des adultes de 18 à 65 ans selon leur niveau de difficulté à l'écrit, à l'oral et en calcul par âge en 2011



Note de lecture : en 2011, 23 % des adultes de 60 ans et plus du Nord-Pas-de-Calais rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit, contre 7 % des 18 à 29 ans.
 Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

Graphique 3b : Répartition des adultes de 18 à 65 ans selon leur niveau de difficulté à l'écrit, à l'oral et en calcul par âge en 2004



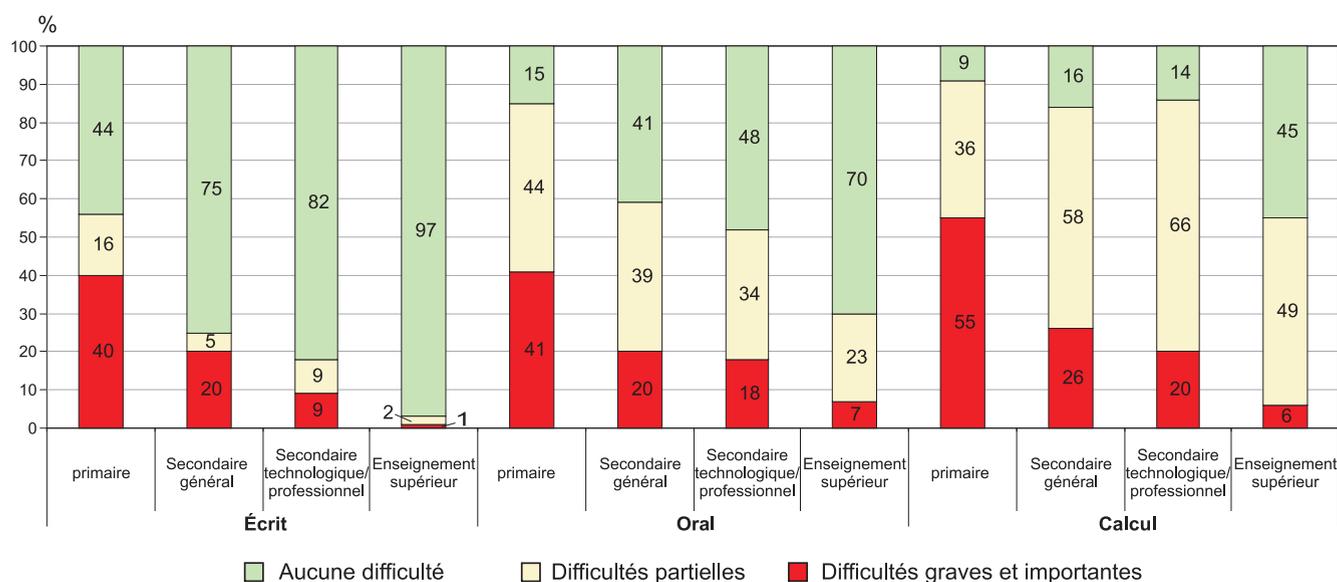
Note de lecture : en 2011, 30 % des adultes de 60 ans et plus du Nord-Pas-de-Calais rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit, contre 11 % des 18 à 29 ans.
 Source : enquête information et vie quotidienne 2004 (Insee).

Des sorties précoces du système éducatif qui engendrent des difficultés à l'écrit, à l'oral et en calcul

Si les personnes ayant un niveau d'études primaire ne représentent que 9% de la population des adultes de 18 à 65 ans, elles sont 40 % à rencontrer des difficultés graves ou importantes face à l'écrit, 41 % à l'oral et jusqu'à 55 % en calcul (*Graphique 4*). Pour les personnes ayant un niveau d'études supérieur, représentant 27 % de la population des 18 à 65 ans, ces taux sont respectivement de 1 %, 7 % et 6 %.

La scolarité, et surtout sa durée, ont ainsi un effet direct sur les difficultés rencontrées à l'écrit, à l'oral et en calcul. Les personnes ayant atteint un niveau scolaire secondaire sont moitié moins nombreuses à rencontrer des difficultés graves ou importantes à l'écrit, à l'oral ou en calcul, par rapport aux personnes ayant un niveau d'études primaire (Tableau 2). Les difficultés scolaires permettent également d'expliquer les problèmes rencontrés face à l'écrit, l'oral et en calcul, d'autant plus si ceux-ci ont été rencontrés tôt dans le cursus scolaire, en particulier en primaire. Ainsi, si seulement 7 % des adultes de 18 à 65 ans n'ayant pas rencontré de difficultés scolaires connaissent en 2011 des difficultés graves ou importantes face à l'écrit, ce taux passe à 21 % si les personnes ont rencontré des difficultés scolaires et à 32 % si ces difficultés scolaires ont été rencontrées en primaire. Le constat est le même à l'oral avec des taux respectifs de 12 %, 25 % et 33 % ou en calcul avec des taux de 15 %, 30 % et 44 %. Lorsque les difficultés scolaires ont été rencontrées au collège, le taux de difficultés se rapproche de la moyenne régionale. Il apparaît que ce soit bien le fait de rencontrer des difficultés scolaires en primaire qui influence la maîtrise de l'écrit, de l'oral et du calcul à l'âge adulte. Ceci milite en faveur de la lutte contre l'échec scolaire et les sorties précoces du système éducatif.

Graphique 4 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans selon leur niveau de difficulté à l'écrit, à l'oral et en calcul par niveau d'études en 2011



Note de lecture : en 2011, 40 % des adultes de 18 à 65 ans du Nord-Pas-de-Calais ayant un niveau d'études primaire rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit, contre 1 % de ceux ayant un niveau d'études supérieur.
 Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

Tableau 2 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans selon leur niveau de difficulté à l'écrit, à l'oral et en calcul selon la classe des difficultés scolaires en 2011

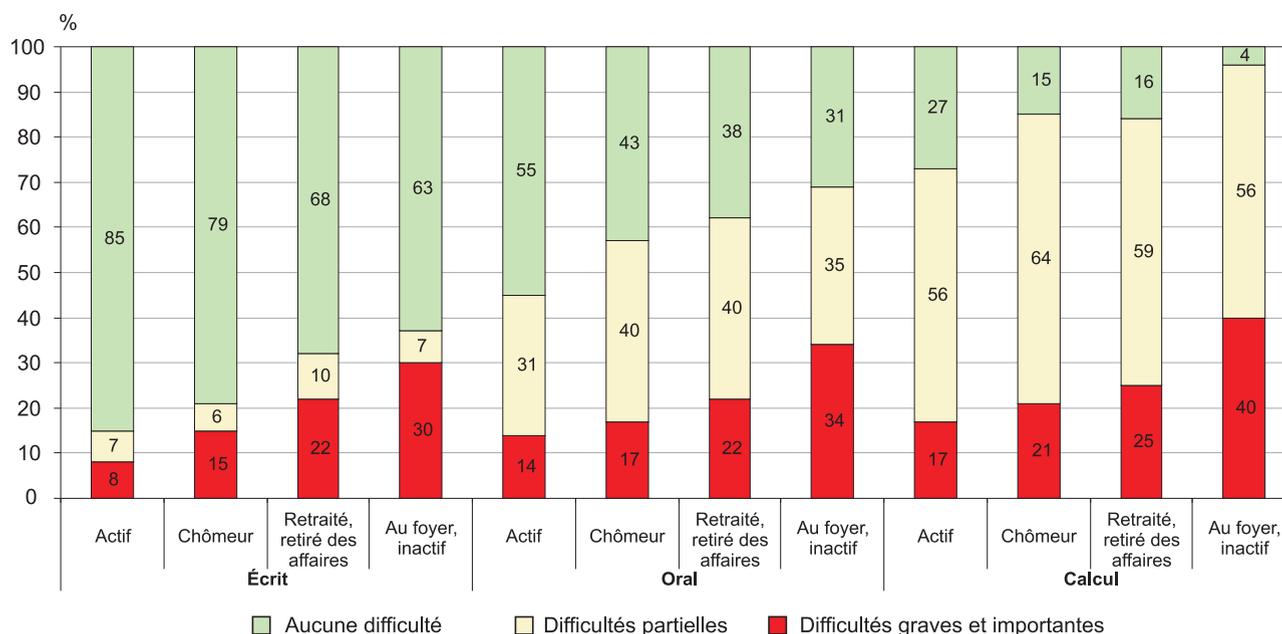
	Écrit				Oral				Calcul			
	Absence de difficultés scolaires	Présence de difficultés scolaires	dont en primaire	dont au collège	Absence de difficultés scolaires	Présence de difficultés scolaires	dont en primaire	dont au collège	Absence de difficultés scolaires	Présence de difficultés scolaires	dont en primaire	dont au collège
Graves et importantes	7	21	32	13	12	25	33	19	15	30	44	20
Partielles	5	9	13	7	30	38	41	36	58	55	51	66
Aucune	88	70	55	80	58	37	26	45	27	15	5	14
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Note de lecture : en 2011, 7 % des adultes de 18 à 65 ans du Nord-Pas-de-Calais n'ayant pas connu de difficultés scolaires rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit, contre 21 % de ceux qui en ont connu.
 Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

Moins de difficultés pour les actifs, bien plus pour les inactifs

Les personnes en activité rencontrent beaucoup moins de difficultés face à l'écrit, à l'oral et en calcul que la moyenne : 8 % contre 13 % pour l'écrit (*Graphiques 1 et 5*). Ce taux atteint même 30 % pour les personnes inactives (hors étudiants). Plusieurs éléments peuvent expliquer ce constat. Tout d'abord, les personnes actives sont plus souvent diplômées que les inactives. De plus, le fait d'être en activité permet de lutter contre le phénomène de désapprentissage que rencontrent les personnes qui ne sont pas stimulées, soit par leur activité professionnelle, soit par leurs activités personnelles. Enfin, le fait d'être en activité permet d'accéder à des formations qui contribuent à entretenir les acquis de la formation initiale. L'enjeu fort de la formation tout au long de la vie est alors mis en évidence pour prévenir et lutter contre l'illettrisme.

Graphique 5 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans selon leur niveau de difficultés à l'écrit, à l'oral et en calcul par situation professionnelle en 2011



Note de lecture : en 2011, 8 % des personnes actives de 18 à 65 ans du Nord-Pas-de-Calais rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit, contre 30 % des personnes inactives.

Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

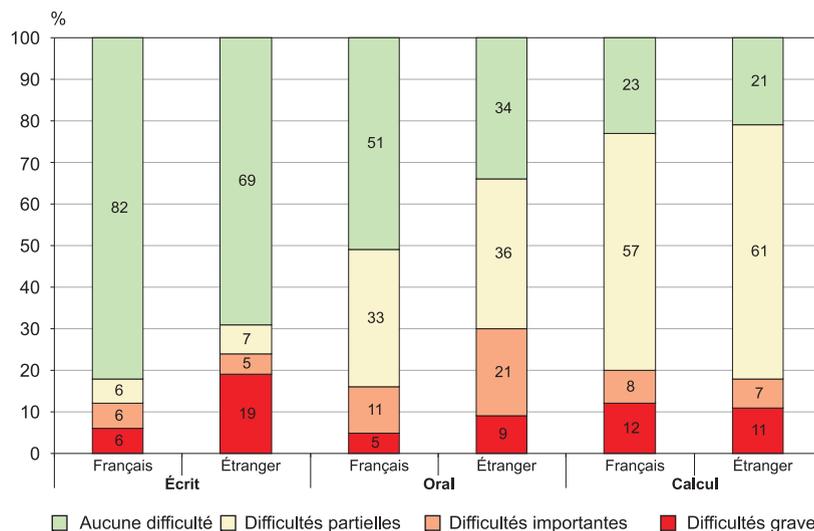
Des difficultés face à l'écrit et à l'oral liées au pays de naissance

En 2011, les personnes nées à l'étranger représentent près de 8 % des adultes de 18 à 65 ans vivant en Nord-Pas-de-Calais. Elles rencontrent, plus souvent que les personnes nées en France, des difficultés face à l'écrit et à l'oral. Ainsi, 24 % des personnes nées à l'étranger rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit et 30 % à l'oral. Ce n'est le cas que pour respectivement 12 % et 16 % des personnes nées en France (*Graphique 6*).

Ces niveaux sont toutefois moins élevés que ceux constatés en France métropolitaine. Par exemple, au niveau national, 37 % des personnes nées à l'étranger rencontrent des difficultés face aux fondamentaux de l'écrit. Cet écart peut s'expliquer par l'ancienneté, en région, de l'implantation de ces populations nées à l'étranger, qui implique de fait une meilleure maîtrise de l'écrit et de l'oral. En Île-de-France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur notamment, les étrangers primo-arrivants sont proportionnellement plus nombreux que dans le reste de la France et il est possible de constater que l'apprentissage du français n'est pas encore totalement bien acquis.

En revanche, les différences n'existent pas selon le lieu de naissance pour ce qui concerne le calcul, ces connaissances ne nécessitant pas forcément un bon usage de la langue. Les résultats sont très proches, que l'on soit né en France ou à l'étranger.

Graphique 6 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans selon leur niveau de difficulté à l'écrit, à l'oral et en calcul, en 2011, en Nord-Pas-de-Calais et en France

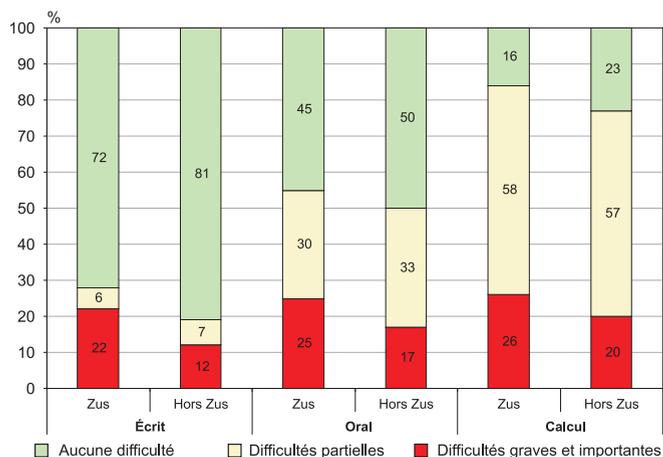


Note de lecture : en 2011, 12 % des personnes de 18 à 65 ans du Nord-Pas-de-Calais nées en France rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit, contre 24 % de celles nées à l'étranger.
Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

Des difficultés plus marquées dans les Zones urbaines sensibles (Zus)

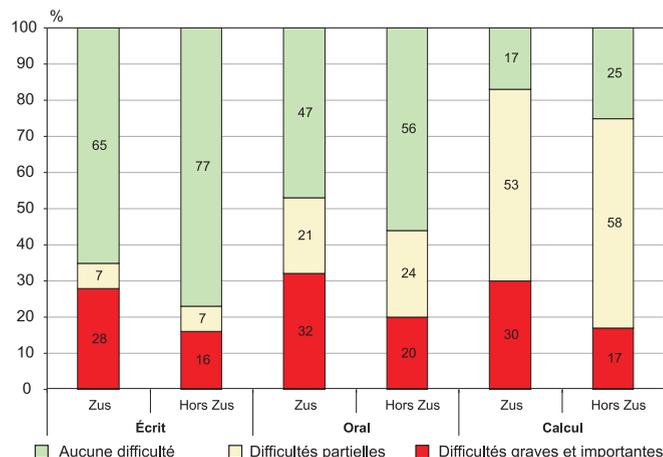
Si, dans les Zus comme dans l'ensemble de la région, les difficultés sont moins nombreuses en 2011 qu'en 2004, la population y reste plus souvent confrontée aux difficultés face à l'écrit, à l'oral ou en calcul que dans l'ensemble de la population (*Graphiques 7a et 7b*). En effet, ces zonages ont été construits sur des critères de difficultés socio-économiques. Toutefois, les écarts tendent à se réduire depuis 2004, et même de façon très importante pour les difficultés rencontrées en calcul. Ainsi, la part des personnes en difficultés graves ou importantes à l'écrit est de 22 % dans les Zus en 2011, soit dix points de plus que la moyenne. Cet écart était de douze points en 2004, soit une baisse de deux points en sept ans. De même, l'écart avec la moyenne n'est plus que de huit points à l'oral en 2011, contre douze points en 2004. Enfin, en calcul, l'écart a chuté pour n'être plus que de six points en 2011 contre treize points en 2004.

Graphique 7a : Répartition des adultes de 18 à 65 ans selon leur niveau de difficulté à l'écrit, à l'oral et en calcul selon le lieu d'habitat en 2011



Note de lecture : en 2011, 22 % des adultes de 18 à 65 ans du Nord-Pas-de-Calais habitant dans une Zus rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit, contre 12 % de celles habitant hors Zus.
Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

Graphique 7b : Répartition des adultes de 18 à 65 ans selon leur niveau de difficulté à l'écrit, à l'oral et en calcul selon le lieu d'habitat en 2004



Note de lecture : en 2004, 28 % des adultes de 18 à 65 ans du Nord-Pas-de-Calais habitant dans une Zus rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit, contre 16 % de celles habitant hors Zus.
Source : enquête information et vie quotidienne 2004 (Insee).

Encadré 1 : L'enquête et la méthode

L'enquête IVQ

L'enquête Information et vie quotidienne menée par l'Insee d'octobre à décembre 2011 a porté sur 20 000 individus en France métropolitaine dont plus de 2 000 dans la région Nord-Pas-de-Calais. Tout comme pour l'enquête de 2004, des résultats sont disponibles pour le Nord-Pas-de-Calais grâce à une extension de l'échantillon, demandée par le Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR), le conseil régional, le Centre régional de ressources pédagogiques (C2RP) et l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI). La Haute-Normandie, l'Île-de-France, la Picardie et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont également bénéficié d'une extension régionale.

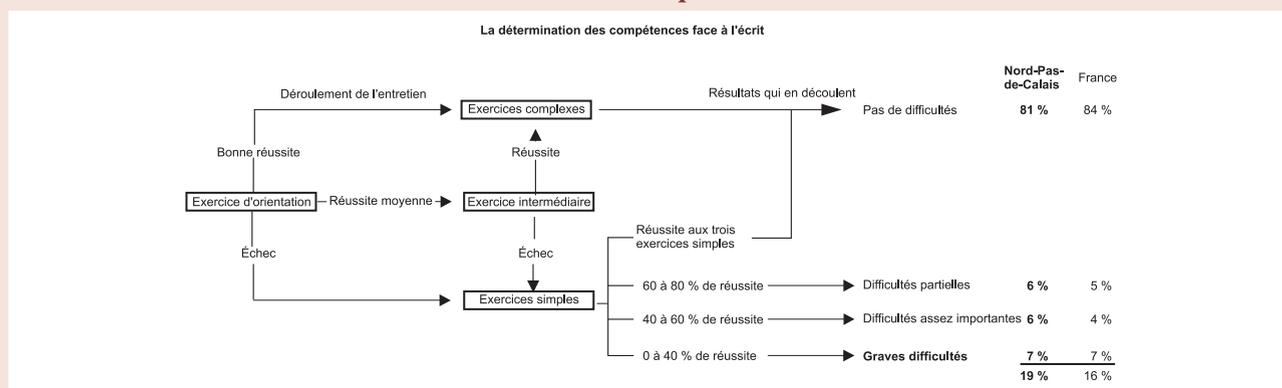
L'enquête repose sur une évaluation des compétences des personnes de 16 à 65 ans au travers d'exercices de lecture, d'écriture, de compréhension de texte et de calcul. L'enquête recueille par ailleurs un ensemble d'informations permettant de mieux connaître le parcours biographique de l'enquêté.

Afin de comparer les résultats de l'enquête de 2011 à ceux de 2004, les résultats présentés porteront sur les individus de 18 à 65 ans.

La méthode

Chacune des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête répond d'abord à un module d'orientation. Le taux de réussite à ces exercices détermine l'aiguillage vers des exercices simples ou plus compliqués. Un module intermédiaire permet de réorienter les personnes en cas de doute.

La détermination des compétences face à l'écrit



*Si l'enquêté ne commet qu'une ou deux erreurs à l'issue de l'exercice d'orientation, il passe les exercices complexes et rejoindra le groupe des **adultes sans difficultés**.*

Si les résultats de l'exercice d'orientation sont faibles, l'enquêté passe un test composé d'exercices simples permettant d'affiner le diagnostic sur ses difficultés.

*S'il réussit moins de 40 % des exercices simples, il figurera dans le groupe des **adultes en situation de graves difficultés**.*

*S'il réussit entre 40 % et 60 % des exercices, il fera partie des personnes connaissant des difficultés assez importantes (**encore appelées difficultés fortes**).*

*Entre 60 % et 80 % de réussite, il rencontrera des **difficultés partielles**.*

*Au-delà, il rejoindra le groupe des personnes **sans difficultés**.*

Certaines personnes obtiennent des résultats seulement moyens à l'exercice d'orientation, et se voient alors proposer une épreuve intermédiaire qui affine le diagnostic et permet de décider laquelle des deux voies présentées ci-dessus est préférable.

Les personnes en situation de difficultés graves ou importantes sont également dites en **situation préoccupante**.

Pour faciliter la présentation et la lecture des éléments chiffrés, les mêmes adjectifs (graves, importantes, partielles) qualifieront les groupes de performance pour l'écrit, l'oral et le calcul. Bien que réussir 60 % des items des tests de l'écrit ne soit pas immédiatement comparable à la réussite de 60 % des items de calculs, l'approche des compétences des adultes selon les trois domaines en est ainsi facilitée.

Les exercices

Les exercices proposés étaient axés sur des supports de la vie quotidienne comme un programme de télévision ou un bulletin météorologique. Par exemple, la compréhension d'un texte simple et la lecture de mots ont pour support le boîtier d'un CD d'un groupe de musique ; il s'agissait d'y repérer le nom de la formation musicale, de lire le titre d'une chanson, d'extraire des informations de la quatrième de couverture. La production écrite de mots simples s'effectuait sous la dictée d'une liste de courses.

Un module de compréhension orale était également proposé aux enquêtés, indépendamment de leur performance aux exercices écrits. Il comprenait une bande sonore associant un bulletin météo et une information rapide de type sécurité routière. Il s'agissait de répondre à des questions de type Vrai ou Faux ou Questionnaire à choix multiple (QCM).

Enfin, était également proposé un module de calcul. Pour pallier les difficultés de lecture de certains adultes et ne mesurer que leurs performances en calcul, un enquêteur lisait à voix haute la question ou indiquait sur un support papier les éléments à déchiffrer. Les adultes avaient à résoudre de courts problèmes mettant en jeu les quatre opérations courantes, un peu de logique ou de proportionnalité. Par exemple, il s'agissait de déterminer la chemise la moins chère sur un carton présentant deux chemises à des prix différents, ou de déterminer le nombre de tee-shirts de 5 € qu'il est possible d'acheter avec 16 €, ou encore de résoudre un problème de dénombrement de personnes montant et descendant d'un autobus.

Encadré 2 : Un taux d'illettrisme de 12 % en Nord-Pas-de-Calais

L'illettrisme qualifie la situation des personnes qui, tout en ayant été scolarisées pendant au moins cinq ans en France, rencontrent des difficultés graves ou assez importantes face à l'écrit. Dans l'enquête information et vie quotidienne, l'illettrisme est mesuré sur le champ des personnes de 18 à 65 ans.

Selon cette définition, en Nord-Pas-de-Calais, le taux d'illettrisme s'établit en 2011 à 12 % de la population régionale en âge de travailler, soit près de 170 000 personnes, contre 7 % en France métropolitaine, soit 2,5 millions de personnes. Le différentiel de la région avec la moyenne nationale s'est réduit puisque ces chiffres s'élevaient respectivement à 15 % et 9 % en 2004.

Il faut préciser que les personnes en situation d'illettrisme se différencient de celles en situation d'analphabétisme. La personne analphabète se définit en effet comme celle qui ne sait pas faire et qui n'a jamais appris. L'enquête Information et vie quotidienne permet de mesurer l'analphabétisme qui correspond aux personnes de 18 à 65 ans n'ayant jamais été scolarisées. En Nord-Pas-de-Calais comme en France, ce taux ne dépasse pas les 1 %.

Taux d'illettrisme en 2004 et 2011

Unités : %, nombre

	2004		2011	
	Taux en %	Nombre de personnes	Taux en %	Nombre de personnes
Nord-Pas-de-Calais	15	385 000	12	270 000
France	9	3 100 000	7	2 500 000

Note : le taux d'illettrisme est ici défini comme la situation des personnes rencontrant des difficultés, bien qu'elles aient appris. Les critères retenus associent donc l'existence de difficultés graves ou assez importantes au fait d'avoir été scolarisé en France.

Source : enquêtes information et vie quotidienne 2004 et 2011 (Insee).

Encadré 3 : Les personnes qui ne rencontrent aucune difficulté à l'écrit

Note : les personnes ici décrites comme ne rencontrant aucune difficulté face aux notions complexes de l'écrit correspondent aux personnes qui ont connu plus de 80 % de réussite au module haut de l'enquête IVQ. Ils représentent 23 % des adultes de 18 à 65 ans du Nord-Pas-de-Calais et 28 % des adultes de 18 à 65 ans de France métropolitaine.

Les personnes qui ne connaissent aucune difficulté face aux notions complexes de l'écrit représentent 23 % des adultes de 18 à 65 ans en Nord-Pas-de-Calais.

La différence entre les hommes et les femmes est peu significative. En revanche, les jeunes sont proportionnellement plus nombreux à ne pas rencontrer de difficulté, jusqu'à 35 % pour les moins de 30 ans, tout comme les actifs, les personnes ayant un niveau d'études supérieur, les personnes nées en France ou ayant pour langue maternelle le français.

On retrouve finalement le négatif des résultats présentés pour les difficultés face aux fondamentaux de l'écrit.

La part de personnes sans difficulté est supérieure de cinq points en France métropolitaine. Les différences constatées en Nord-Pas-de-Calais selon les différentes catégories se retrouvent en France métropolitaine.

Répartition des adultes de 18 à 65 ans qui ont rencontré plus de 80% de réussite au module haut de l'enquête en 2011

Unité : %

		Nord-Pas-de-Calais	France
TOTAL		23	28
Sexe	Homme	23	29
	Femme	22	27
Âge	18 à 29 ans	35	38
	30 à 39 ans	29	36
	40 à 49 ans	19	26
	50 à 59 ans	12	18
	60 à 65 ans	8	13
Activité	Actif	26	31
	Chômeur	16	23
	Retraité	9	13
	Inactif	9	11
Niveau d'études	Primaire	1	1
	2 nd e général	14	18
	2 nd e technologique	13	15
	Supérieur	52	54
Pays de naissance	France	23	30
	Étranger	15	13
Langue maternelle	Français	24	31
	Étranger	7	9

Note de lecture : en 2011, 23 % des adultes de 18 à 65 ans du Nord-Pas-de-Calais ont rencontré plus de 80 % de réussite au module haut de l'enquête IVQ, contre 28 % en France.

Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

Chapitre 2 :

Difficultés à l'écrit, enfance et scolarité

Des difficultés à l'écrit des adultes liées au contexte familial et au parcours scolaire

En 2011, 13 % des adultes du Nord-Pas-de-Calais âgés de 18 à 65 ans connaissent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit. Le contexte familial – taille de la famille, pays de naissance des parents et langues maternelles – et la formation initiale – âge d'entrée à l'école, parcours scolaire et durée des études –, ont une influence notable sur la maîtrise de l'écrit à l'âge adulte.

L'influence du contexte familial

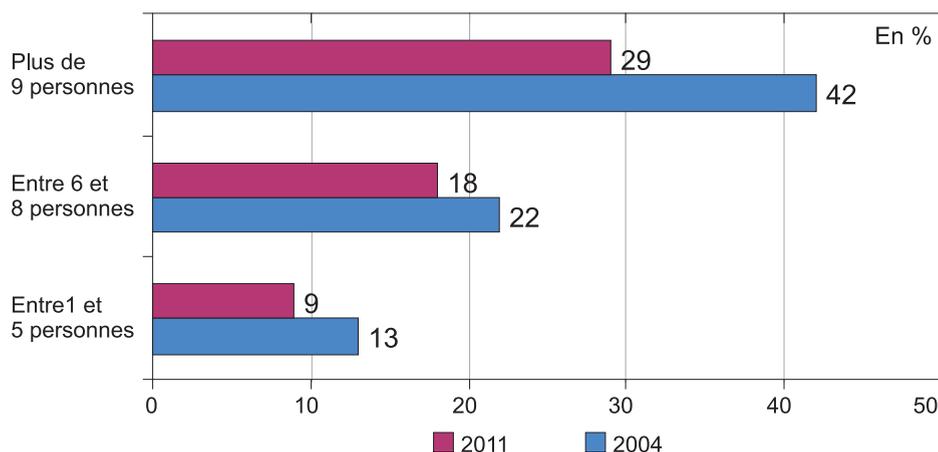
Les difficultés à l'écrit augmentent avec la taille de la famille

Sans pouvoir conclure à un lien déterministe entre la taille de la famille et le niveau de compétences à l'écrit, il existe néanmoins une relation forte entre les deux caractéristiques. D'une part, les très grandes familles s'avèrent surreprésentées parmi les personnes ayant des difficultés préoccupantes à l'écrit. Ainsi, 13 % d'entre elles appartiennent à une famille de plus de neuf personnes, alors que ce profil familial ne concerne que 6 % de l'ensemble de la population. D'autre part, près de 30 % des individus appartenant à une famille de plus de neuf personnes présentent des difficultés graves et importantes à l'écrit, contre environ 10 % pour ceux vivant dans une famille de moins de six personnes (*Graphique 8*).

Le fait d'appartenir à une famille très nombreuse a ainsi un effet propre sur le degré de compétences à l'écrit. Toutes choses égales par ailleurs, le risque de rencontrer ce type de difficultés est multiplié par près de deux selon que l'individu appartient à une famille de une à cinq personnes ou de plus de neuf personnes (*Tableau 3*).

En toute logique, le nombre de frères et sœurs influence de manière similaire le niveau d'aisance à l'écrit. La proportion de personnes rencontrant des difficultés préoccupantes augmente ainsi avec la taille de la fratrie. On compte 6 % de personnes en grandes difficultés parmi les individus ayant au maximum deux frères et sœurs. Elles sont près de 25 % parmi les fratries de plus de cinq frères et sœurs. Quelques nuances doivent cependant être apportées quant à l'importance du lien entre la composition familiale et les compétences développées à l'écrit.

Graphique 8 : Personnes en situation préoccupante à l'écrit selon la taille de la famille en 2004 et 2011



Note de lecture : en 2011, parmi les personnes vivant dans une famille de plus de neuf personnes, 29 % ont des difficultés graves et importantes à l'écrit. Elles sont 10 % parmi celles appartenant à une famille de une à cinq personnes. Source : enquêtes information et vie quotidienne 2004 et 2011 (Insee).

D'une part, le phénomène régresse depuis 2004, surtout pour les très grandes familles, parmi lesquelles une moindre part de personnes en grandes difficultés à l'écrit est relevée. Avec une baisse de treize points en sept ans, la corrélation, bien que persistante, semble néanmoins moins prononcée (*Graphique 8*).

D'autre part, le profil de ces très grandes familles est lui-même assez mal connu, tant en termes de niveau de revenus et de diplôme que de pays de scolarisation des parents. Or, ces éléments peuvent avoir une influence plus déterminante encore sur les compétences écrites développées par les enfants. L'origine des parents et la langue maternelle peuvent dès lors constituer des critères permettant d'évaluer de manière complémentaire l'influence de l'environnement familial sur les difficultés d'apprentissage.

Le pays de naissance des parents influence indirectement la maîtrise de l'écrit des enfants

Le pays de naissance des parents a une certaine influence sur le niveau de compétences à l'écrit développé par l'enfant. Qu'il s'agisse du père ou de la mère, le fait d'avoir un parent né à l'étranger semble en effet accroître le risque de connaître des difficultés une fois parvenu à l'âge adulte. Ainsi, en 2011, 20 % des personnes dont le père est né à l'étranger rencontrent des difficultés préoccupantes à l'écrit, contre 12 % de celles dont le père est né en France (*Graphique 9*). Les proportions s'avèrent comparables lorsque la mère est née à l'étranger.

Ce constat doit cependant être fortement nuancé aujourd'hui.

D'une part, l'origine paternelle a une influence nettement moins déterminante sur les difficultés rencontrées à l'écrit. Si l'écart entre la proportion de personnes en difficulté à l'écrit dont le père est né à l'étranger et celle des personnes dont le père est né en France était de vingt points en 2004, il est aujourd'hui de huit points (*Graphique 9*).

Tableau 3 : Risque de se trouver en situation de graves difficultés face à l'écrit pour les 18 à 65 ans en France

Unité : %

Âge	De 18 à 29 ans	ns
	De 30 à 39 ans	7,5
	De 40 à 49 ans	5,7
	De 50 à 59 ans	ns
	60 ans et plus	ns
Sexe	Homme	5,7
	Femme	3,2
Situation professionnelle	Actif occupé	5,7
	Chômeur	8,8
	Étudiant	ns
	Retraité	ns
	Inactif	14,0
Pays de naissance	France	5,7
	Étranger	13,9
Niveau d'étude	Non scolarisé	46,2
	Primaire	15,0
	Secondaire général	5,7
	Secondaire technique ou professionnel	3,0
	Supérieur	0,5
Langue maternelle	Français	5,7
	Etranger	12,9
Nombre de personnes dans la famille vers cinq ans	De 1 à 5 personnes	5,7
	De 6 à 8 personnes	8,3
	9 personnes et plus	10,6

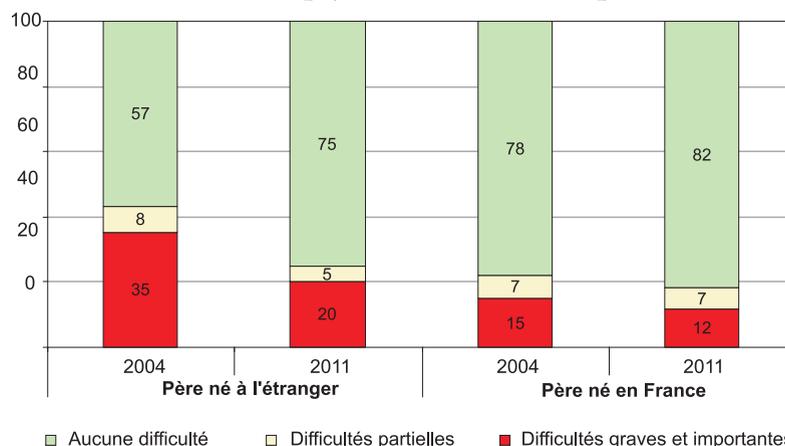
Note de lecture : le risque de rencontrer de graves difficultés face à l'écrit en France pour un homme ayant le profil suivant : 40 à 49 ans, actif occupé, né en France et ayant le français pour langue maternelle, vivant dans une famille de 1 à 5 personnes à l'âge de cinq ans et qui s'est arrêté au niveau d'étude secondaire enseignement général (soit la situation de référence), est de 5,7 %. La situation de référence, par rapport à laquelle s'apprécient les autres positions, est indiquée en gras.

Toutes choses égales par ailleurs, si cet homme n'a jamais été scolarisé, le risque est multiplié par huit à 46,2 %.

Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

D'autre part, le pays de naissance des parents n'apparaît pas statistiquement comme étant le déterminant premier du degré de compétences développées par l'enfant. Il n'a en soi pas d'effet propre, mais peut jouer indirectement sur d'autres facteurs plus impactants pour l'individu, comme la taille de la famille. Ainsi, l'origine familiale et culturelle des parents peut jouer sur cette composante familiale, et donc indirectement sur le risque de rencontrer des difficultés à l'écrit.

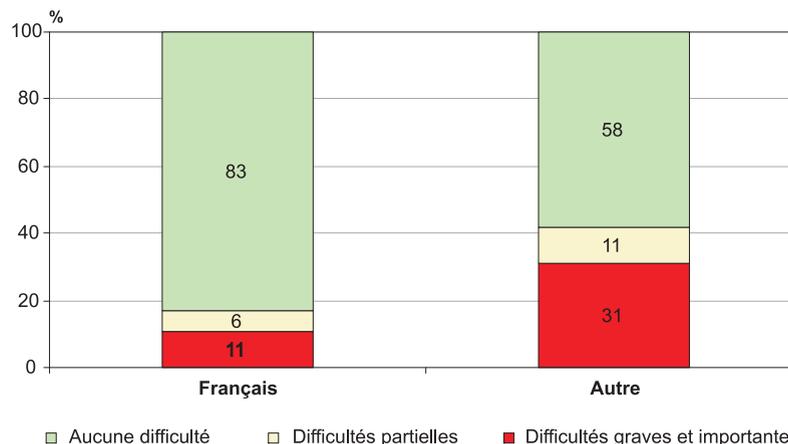
Graphique 9 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans selon leur niveau de difficulté à l'écrit et le pays de naissance de leur père



Note de lecture : en 2011, 20 % des personnes dont le père est né à l'étranger présentent des difficultés graves et importantes à l'écrit, contre 12 % pour celles dont le père est né en France. En 2004, ces proportions étaient respectivement de 35 et de 15 %.
Source : enquêtes information et vie quotidienne 2004 et 2011 (Insee).

Enfin, plus que le pays de naissance des parents, c'est davantage leur degré de maîtrise de la langue française qui influence celui des enfants. La langue pratiquée durant l'enfance permet d'évaluer en partie cet élément. Le fait de pratiquer une autre langue que le français durant les premières années de l'enfance joue fortement sur l'aisance à l'écrit à l'âge adulte. Ainsi, plus de 30 % des personnes n'ayant pas eu le français comme première langue parlée à la maison rencontrent des difficultés préoccupantes à l'écrit (*Graphique 10*). Toutes choses égales par ailleurs, le fait de n'avoir pas eu le français comme langue maternelle double le risque de rencontrer des difficultés à l'écrit à l'âge adulte (*Tableau 3*). En 2011, il apparaît que les langues et patois régionaux sont encore fortement représentés parmi les langues autres que le français pratiquées durant l'enfance.

Graphique 10 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans en 2011 selon leur niveau de difficulté à l'écrit et la première langue parlée dans l'enfance



Note de lecture : en 2011, parmi les personnes ayant eu le français comme première langue parlée à la maison, 11 % ont des difficultés graves et importantes à l'écrit. Elles sont 31 % parmi celles ayant parlé une autre langue.
Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

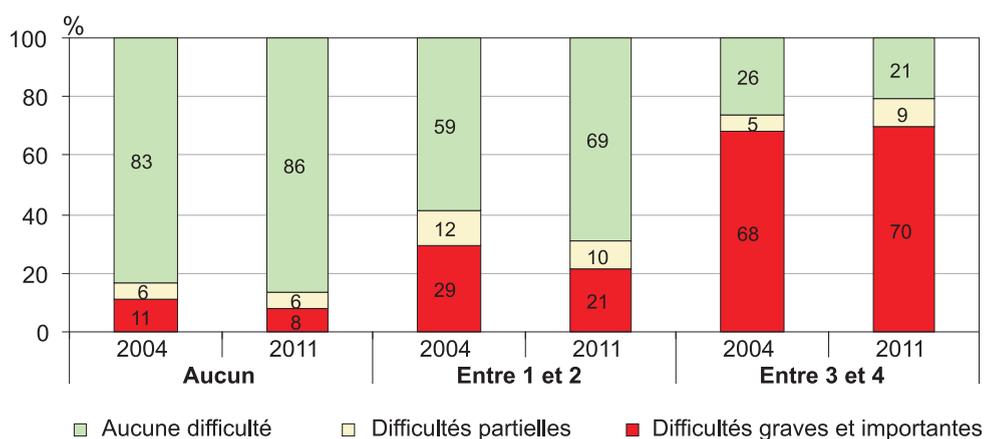
L'influence du parcours scolaire

Parcours scolaire chaotique et difficultés à l'écrit sont partiellement liés

L'absence de redoublement durant la scolarité primaire ne préserve pas un individu de rencontrer des difficultés en lecture et en écriture une fois parvenu à l'âge adulte. En effet, en 2011, plus d'un individu sur deux en situation de difficultés graves ou importantes face à l'écrit n'a connu aucun redoublement en primaire.

Cependant, la multiplication des redoublements va de pair avec l'existence de difficultés préoccupantes face à l'écrit. En 2011, comme en 2004, près de 70 % de ceux ayant connu trois à quatre redoublements dans le primaire, rencontrent des problèmes à l'écrit (**Graphique 11**). Les difficultés face à la lecture et à l'écriture apparaissent donc très précocement dans la vie de l'enfant et engendrent une probabilité de redoublement plus fréquente durant les classes primaires. Le redoublement, seul, ne permet pas de résoudre toutes les difficultés rencontrées par l'enfant, même s'il doit sans doute les atténuer.

Graphique 11 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans en 2004 et 2011 selon leur niveau de difficulté à l'écrit et le nombre de redoublements en primaire



Note de lecture : en 2011, parmi ceux qui ont connu entre trois à quatre redoublements en primaire, 70 % ont des difficultés graves et importantes à l'écrit. Ils sont 8 % parmi ceux n'ayant connu aucun redoublement. Source : enquêtes information et vie quotidienne 2004 et 2011 (Insee).

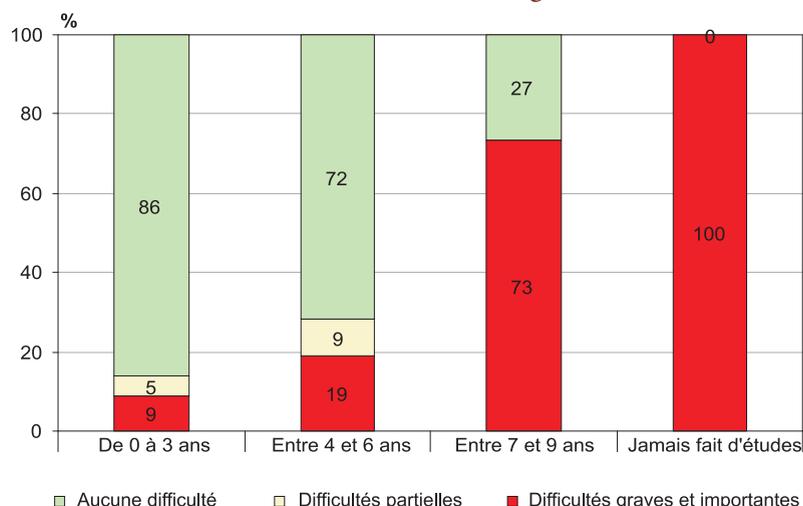
Le fait d'avoir changé d'école durant la scolarité en primaire n'a à l'inverse que peu d'influence sur le niveau de difficultés rencontré à l'écrit. En effet, en 2011, 12,5 % des personnes n'ayant connu aucun changement d'école durant la scolarité primaire, connaissent des difficultés graves et importantes à l'écrit, contre 11,5 % pour ceux ayant changé au moins une fois d'établissement. Par ailleurs, la proportion d'individus ayant connu au moins un changement d'établissement en primaire est sensiblement la même quel que soit le niveau de difficultés à l'écrit de l'individu à l'âge adulte.

Une scolarité précoce et longue préserve des graves difficultés à l'écrit

L'âge d'entrée dans la scolarité est déterminant quant à la maîtrise ou non de l'écrit à l'âge adulte. Ainsi, plus celle-ci intervient de manière précoce dans la vie de l'enfant – idéalement avant trois ans –, moins celui-ci s'avère exposé au risque de difficultés préoccupantes à l'écrit. En effet, en 2011, près des trois quarts des individus ayant débuté leur scolarité tardivement (entre sept et neuf ans) se trouvent en difficulté face à l'écrit, contre 9 % environ de ceux l'ayant entamé avant trois ans (**Graphique 12**). La familiarisation avec la langue française dès le plus jeune âge permet donc de préserver par la suite l'enfant de problèmes liés à la maîtrise des fondamentaux de l'écrit. Le constat s'avère davantage marqué en 2011 qu'en 2004.

Par ailleurs, la tendance est encore plus nette concernant les personnes n'ayant jamais fait d'études, qui sont quant à elles toutes concernées par des difficultés graves et importantes à l'écrit (*Graphique 12*).

Graphique 12 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans en 2011 selon leur niveau de difficulté à l'écrit et l'âge de l'entrée à l'école

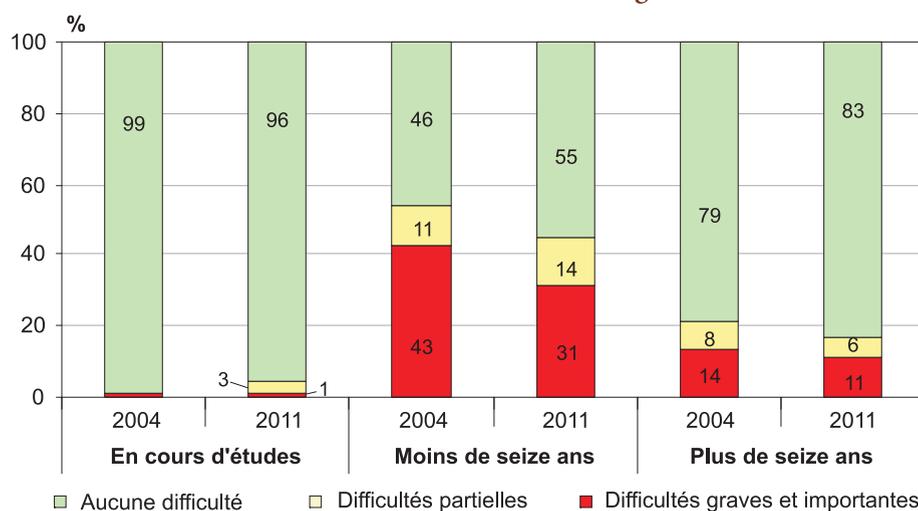


Note de lecture : en 2011, 73 % de ceux ayant commencé leur scolarité entre l'âge de sept et neuf ans ont des difficultés graves et importantes, contre 9 % pour ceux l'ayant commencé avant trois ans.

Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

La maîtrise de l'écrit va par ailleurs de pair avec une scolarité longue. Ainsi, poursuivre ses études au-delà de l'âge de seize ans témoigne, d'une part, de compétences écrites permettant une prolongation des études, et, d'autre part, permet de préserver et d'entretenir ces aptitudes au fil du temps, éloignant ainsi le risque de difficultés graves et importantes à l'âge adulte. Dès lors, parmi les individus ayant mis un terme à leur scolarité avant seize ans, près d'un sur trois rencontre des difficultés préoccupantes à l'écrit. Cette proportion chute à moins de 11 % pour ceux l'ayant poursuivi plus longtemps (*Graphique 13*).

Graphique 13 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans en 2004 et 2011 selon leur niveau de difficulté à l'écrit et leur âge de fin d'études



Note de lecture : en 2011, 31 % de ceux ayant achevé leur scolarité avant seize ans ont des difficultés graves et importantes à l'écrit, contre 11 % pour ceux l'ayant achevé à plus de seize ans.

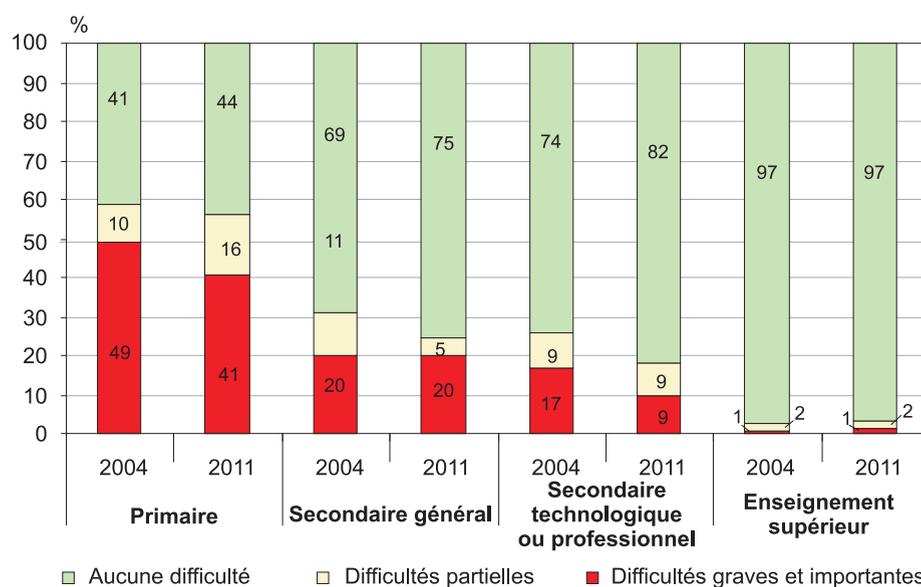
Source : enquêtes information et vie quotidienne 2004 et 2011 (Insee).

En 2004, l'influence d'une sortie précoce du système scolaire s'avérait encore plus prononcée. Plus d'un individu sur deux ayant terminé sa scolarité avant l'âge de seize ans était en effet concerné par des difficultés à l'écrit, que celles-ci soient fortes ou modérées.

Par ailleurs, l'aisance à l'écrit d'un individu est directement corrélée avec le fait de se trouver actuellement dans un parcours d'études (*Graphique 13*) ou d'avoir suivi un cursus d'études long (*Graphique 14*). Que ce soit en 2004 ou en 2011, une personne poursuivant toujours ses études au moment de l'enquête ne présente ainsi quasiment aucune difficulté à l'écrit. Le phénomène est nécessairement auto-entretenu : un individu a d'autant plus de chances de poursuivre longtemps ses études (ici au-delà de dix-huit ans) qu'il est à l'aise à l'écrit ; parallèlement, le fait d'être constamment sollicité en terme de lecture et d'écriture dans le cadre d'études prolongées, stimule et conforte également les compétences initiales.

Ainsi, sans surprise, un diplômé du supérieur est nettement moins soumis au risque de difficultés préoccupantes face à l'écrit qu'un individu ne possédant qu'un niveau d'études primaire (*Graphique 14*). La maîtrise de l'écrit conditionne en partie la poursuite d'études post-bac ; il est par conséquent peu surprenant que peu d'individus soient concernés par les difficultés à l'écrit dans le cadre d'une poursuite d'études supérieures. C'est en amont, dès le primaire et, dans une moindre mesure dans le secondaire, que l'attention doit être portée sur les difficultés de lecture et de rédaction.

Graphique 14 : Répartition des adultes de 18 à 65 en 2004 et 2011 selon leur niveau de difficulté à l'écrit et leur niveau d'études



Note de lecture : en 2011, parmi ceux qui ont un niveau d'études primaire, 41 % ont des difficultés graves et importantes à l'écrit, contre 1 % pour ceux qui ont un niveau d'études supérieur.

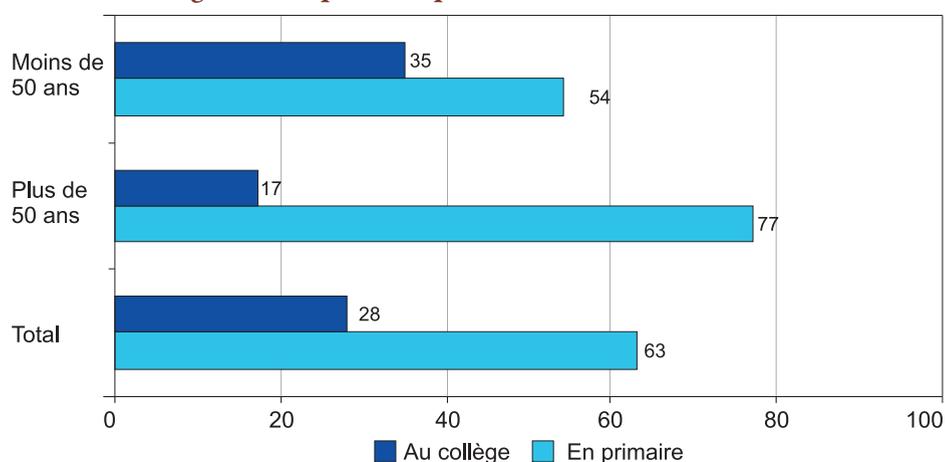
Source : enquêtes information et vie quotidienne 2004 et 2011 (Insee).

Par ailleurs, outre le niveau de scolarité de l'individu lui-même, c'est également celui de ses parents qui influence en partie son degré de compétences écrites. Parmi les personnes rencontrant des difficultés préoccupantes à l'écrit, plus de six sur dix ont une mère n'ayant suivi aucune scolarité ou n'ayant obtenu aucun diplôme, plus d'une personne sur deux lorsqu'il s'agit du père. Par ailleurs, plus d'un individu sur cinq dont le père ou la mère n'a pas de diplôme présente des difficultés préoccupantes à l'écrit. Sans pouvoir parler strictement de déterminisme, il en ressort néanmoins que le système scolaire seul ne préserve pas l'individu d'une certaine forme de reproduction sociale, dans la mesure où les compétences écrites parentales impactent visiblement directement ses propres acquis.

Les difficultés à l'écrit apparaissent très tôt dans la vie de l'enfant

En 2011, parmi les personnes ayant déclaré avoir connu des difficultés scolaires, plus de 40 % situent leur apparition dès la primaire. En outre, parmi celles qui rencontrent aujourd'hui des difficultés à l'écrit, que celles-ci soient importantes ou partielles, plus de 60 % identifient cette période scolaire comme le point de départ des problèmes. C'est donc très tôt que les insuffisances dans la maîtrise de la langue à l'écrit doivent être repérées et éventuellement corrigées. L'identification de la scolarité primaire comme phase de début des difficultés est plus marquée pour les individus plus âgés. Parmi les personnes de plus de 50 ans rencontrant des difficultés préoccupantes ou partielles à l'écrit en 2011, environ 75 % identifie le début des difficultés en primaire, contre environ 55 % pour les moins de 50 ans. Davantage ont tendance à identifier le début des difficultés à la période du collège (*Graphique 15*).

Graphique 15 : Classe d'apparition des premières difficultés selon l'âge en 2011 parmi les personnes en difficultés face à l'écrit



Note de lecture : en 2011, environ 55 % des personnes de moins de 50 ans rencontrant des difficultés à l'écrit situent leur apparition durant les classes primaires, contre plus de 75 % des plus de 50 ans.
Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

Chapitre 3 :

Difficultés à l'écrit et lecture

La pratique précoce de la lecture pour réduire les difficultés à l'écrit

L'enquête information et vie quotidienne aborde les thèmes de la scolarité, de l'environnement social et familial et du travail. La lecture y apparaît comme un élément transversal : elle débute pendant la période de l'enfance avec l'apprentissage, prend ses marques avec la scolarité et mûrit à l'âge adulte, période au cours de laquelle l'environnement et les pratiques sont analysés. Sans attribuer arbitrairement les causes des difficultés à l'écrit chez les adultes à des lacunes en lecture, il n'en demeure pas moins qu'une mauvaise compréhension des mécanismes de la lecture et de la compréhension écrite s'associe naturellement aux difficultés face à l'écrit.

La maîtrise de la lecture permet d'atténuer les difficultés rencontrées dans le domaine de l'écrit et de la compréhension. L'enfant apprenti lecteur aborde un univers que le monde de l'éducation s'efforce d'unir à la sphère familiale. Les habitudes de lecture chez l'adulte renforcent l'aisance à évoluer dans un univers d'information. En particulier, les nouveaux vecteurs de diffusion des informations écrites seront sans doute déterminants pour mener de nouvelles actions pédagogiques allant de l'apprentissage à l'appropriation en passant par la remédiation.

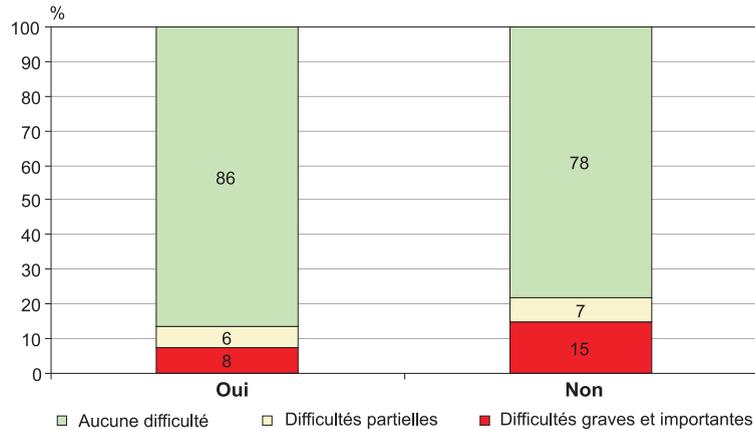
La lecture régulière durant l'enfance préserve des difficultés à l'écrit à l'âge adulte

La famille constitue le premier lieu d'expériences et d'apprentissage de la lecture. Si le contact initial avec la lecture arrive par l'image, le livre en tant qu'objet à saisir, source de loisir et vivier d'informations entre potentiellement très vite dans le quotidien de l'enfant. La pratique de la lecture au sein de la sphère familiale est très souvent concomitante avec le début de la scolarité.

Un tiers des adultes de 18 à 65 ans disent que leurs parents leur faisaient la lecture durant l'enfance. Sans pouvoir affirmer que cette activité est une simple « aide à la lecture » ou associée au « plaisir de lire », le fait est que la rencontre parent - enfant autour du livre a bien lieu. Ce contact indirect mais partagé avec le livre semble bénéfique : la part des personnes en situation préoccupante face à l'écrit passe du simple au double lorsqu'il n'y a pas eu lecture par les parents à cette période avec des parts respectives de 15 % et 8 % (**Graphique 16**).

La transmission du goût de la lecture par imitation est un phénomène reconnu. Cependant, tous les lecteurs enfants ne deviennent pas des lecteurs adultes et ne sont pas à l'abri de difficultés rencontrées à l'âge adulte face aux fondamentaux de l'écrit. Le degré de maîtrise de la lecture de la fin du primaire au début du collège est déterminant quant à l'apparition des difficultés (voir le chapitre précédent sur l'influence du parcours scolaire). Si l'activité de lecture s'apparente à un déchiffrement laborieux, les consignes ne sont pas comprises et le jeune accentue ses difficultés à l'école. Il est difficile de savoir si la lecture n'est pas pratiquée parce que la personne connaît des difficultés ou si le fait de ne pas lire les accentue. Ces deux éléments sont interdépendants et pèsent certainement différemment selon le contexte et l'âge de l'individu.

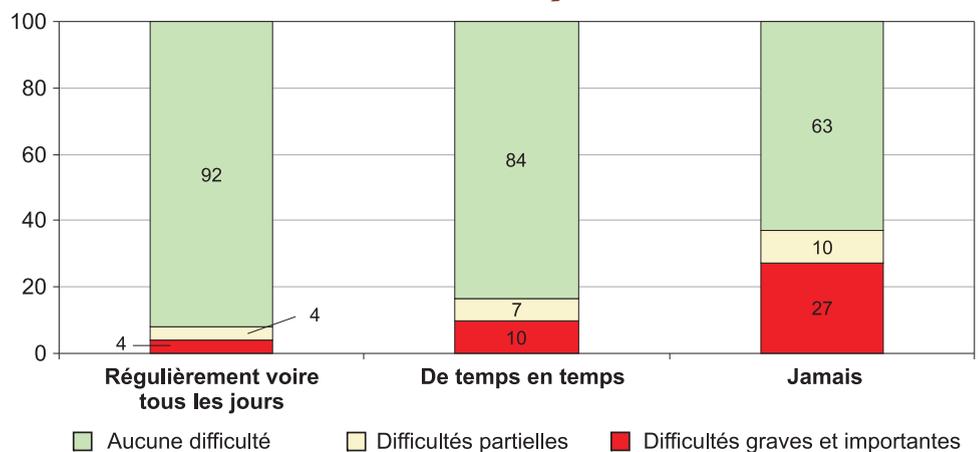
Graphique 16 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans en 2011 selon leur niveau de difficulté à l'écrit et le fait que les parents leur faisaient la lecture durant l'enfance ou pas



Note de lecture : parmi les personnes à qui les parents faisaient la lecture durant l'enfance, 8 % sont en situation préoccupante face à l'écrit, 6 % sont en difficultés partielles et 86 % n'ont aucune difficulté. Les proportions sont respectivement de 15 %, 7 % et 78 % lorsqu'il n'y avait pas d'activité de lecture partagée à cet âge.
 Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

À l'âge où la lecture-plaisir devient une pratique personnelle, même si cela ne relève pas d'un choix entièrement individuel et volontaire, un lien semble exister entre la périodicité des lectures entre huit et douze ans et les degrés de difficultés à l'âge adulte (**Graphique 17**). Les personnes en retrait complet vis-à-vis de la lecture durant l'enfance sont pour 27 % d'entre elles en situation préoccupante face à l'écrit à l'âge adulte. À l'inverse, plus la lecture était une activité familière pendant l'enfance, moins la personne se trouve aujourd'hui en difficulté. Ainsi, la part des personnes sans difficultés vis-à-vis de l'écrit passe de 63 % quand il n'y avait pas lecture durant l'enfance à 84 % quand elle était occasionnelle pour atteindre jusqu'à 92 % quand elle avait lieu de manière quasi quotidienne.

Graphique 17 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans en 2011 selon le niveau de difficulté à l'écrit et la fréquence de lecture durant l'enfance

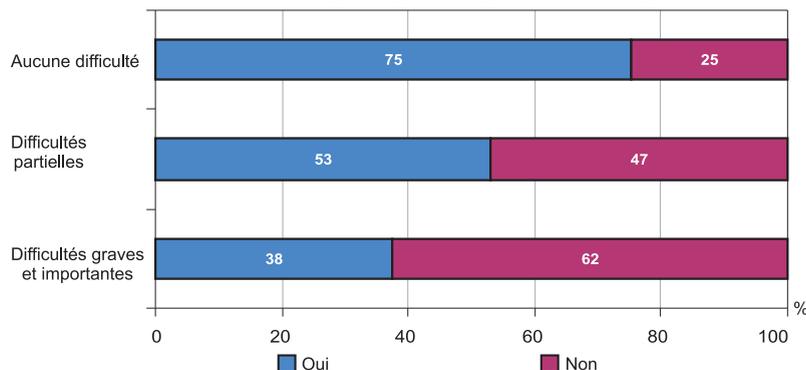


Note de lecture : parmi les personnes qui ne lisaient jamais entre huit et douze ans, 63 % sont sans difficultés et 27 % sont en difficultés graves et importantes. Lorsque la lecture était occasionnelle, ces parts sont respectivement de 84 % et 10 %. Régulière, elles sont de 92 % et 4 %.
 Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

La lecture comme loisir : une activité moins fréquente en cas de difficultés

L'activité de lecture peut relever d'une pratique entièrement libre. Elle prend alors la forme d'une lecture - évasion, une lecture - information, une lecture - acquisition de connaissances... Plus de deux tiers des habitants du Nord-Pas-de-Calais considèrent la lecture comme faisant partie de leurs loisirs. S'il est certes plus compliqué de lire lorsque que l'on éprouve des difficultés face à l'écrit, la part des personnes en situation préoccupante face à l'écrit qui lisent malgré tout avoisine les 40 %. Cette part reste néanmoins inférieure de près de trente points à la moyenne. Lorsqu'il n'y a aucune difficulté, la part des lecteurs est de 75 %, soit près de dix points de plus (*Graphique 18*).

Graphique 18 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans en 2011 selon le niveau de difficulté à l'écrit et le fait de pratiquer ou pas la lecture pendant les loisirs

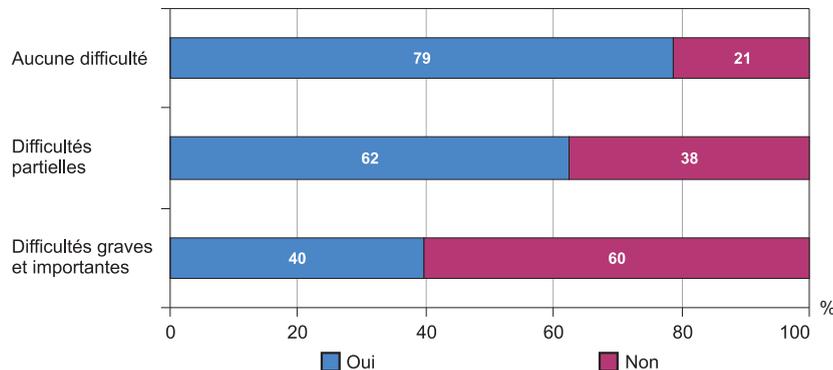


Note de lecture : en 2011, 38 % des personnes rencontrant des difficultés préoccupantes à l'écrit pratiquent la lecture durant leurs loisirs, contre 75 % de celles qui n'ont aucune difficulté.

Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

Concernant l'utilisation de l'ordinateur, que l'informatique soit utilisée pour le jeu vidéo ou d'autres usages personnels (web, messagerie et téléphonie...), la répartition des personnes selon leur situation face à l'écrit est sensiblement la même que pour la lecture. Les activités informatiques font appel à de nombreux éléments visuels codés (logos, dessins, personnages animés, liens hypertextes...) qui amènent la personne à être davantage guidée par l'image. Ce loisir, qui semblerait plus facilement accessible pour les personnes en situation préoccupante face à l'écrit car moins contraignant au niveau des compétences requises dans les fondamentaux de l'écrit, n'est pas plus pratiqué que l'activité de lecture chez les personnes en situation préoccupante (*Graphique 19*).

Graphique 19 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans en 2011 selon le niveau de difficulté à l'écrit et le fait d'utiliser ou pas un ordinateur à d'autres fins que le jeu vidéo



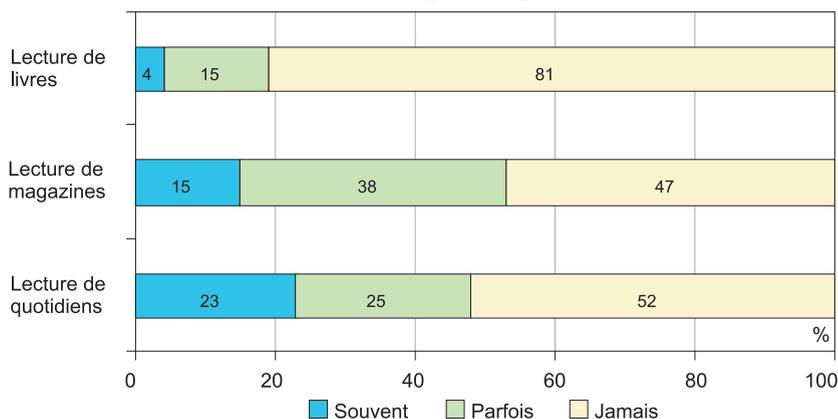
Note de lecture : en 2011, 40 % des personnes rencontrant des difficultés préoccupantes à l'écrit utilisent un ordinateur à d'autres fins que le jeu vidéo contre 79 % de celles sans difficultés.

Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

Des lectures différentes selon le degré de difficultés

D'une manière générale, la lecture de livres est moins fréquente que celle de quotidiens ou de magazines. Elle l'est logiquement encore moins chez les personnes en situation préoccupante face à l'écrit. Quatre personnes sur cinq ne lisent jamais de livres lorsqu'elles ont des difficultés graves et importantes. Par contre, la lecture de magazines et de quotidiens est plus abordable. Environ une personne sur deux en situation préoccupante est lectrice de ce type de presse, avec un léger avantage pour les magazines. Même si, globalement, le fait de connaître des difficultés face à l'écrit n'empêche pas la lecture, elle la rend moins fréquente (*Graphiques 20 et 21*).

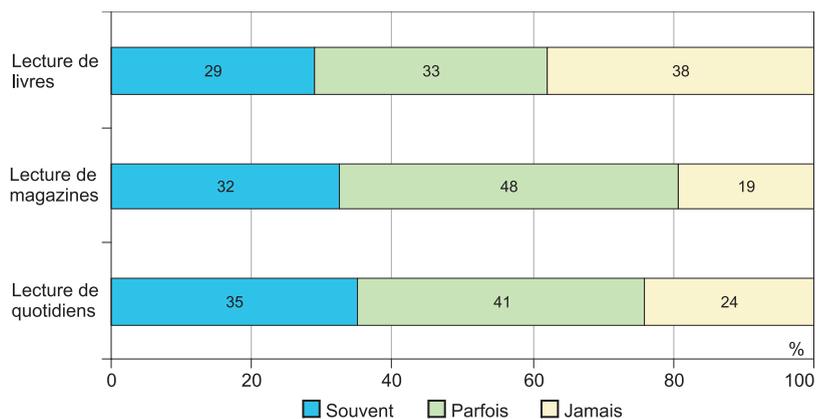
Graphique 20 : Fréquence et type de lecture en 2011 chez les adultes de 18 à 65 ans en situation préoccupante face à l'écrit



Note de lecture : parmi les personnes en situation de graves et importantes difficultés, 23 % déclarent lire à un rythme soutenu des quotidiens.

Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

Graphique 21 : Fréquence et type de lecture en 2011 chez les adultes de 18 à 65 ans sans difficultés face à l'écrit



Note de lecture : parmi les personnes sans difficultés, 35 % déclarent lire à un rythme soutenu des quotidiens.

Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

Note : le rapport que les adultes entretiennent avec la lecture évolue depuis plusieurs années. Les nouveaux supports de lecture tels que les tablettes, liseuses permettent plus facilement l'accès aux livres numériques. Ces nouveaux outils participent à l'essor de la diffusion d'informations et des quotidiens de presse sur le web. L'enquête s'étant déroulée en 2011, les supports de lecture pris en compte sont encore principalement des supports papiers.

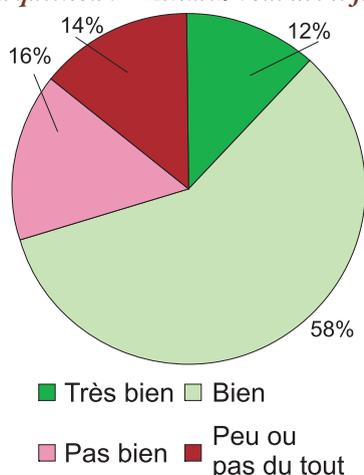
Des compétences à l'écrit souvent mal évaluées par l'individu lui-même

La vigilance portée sur les compétences rédactionnelles et littéraires d'un individu, notamment lors de la scolarité, est d'autant plus importante que, bien souvent, la personne en difficulté face à l'écrit n'en a pas pleinement conscience. En effet, en 2011, 58 % des adultes rencontrant pourtant de graves problèmes face à l'écrit estiment bien lire le français. Ils sont 74 % en incluant ceux qui jugent le lire très bien (*Graphique 22*). Cette mauvaise perception du niveau de capacité de lecture parmi les adultes en graves et importantes difficultés s'est, qui plus est, accentuée depuis 2004 (*Graphique 23*).

Ce manque de discernement tient en partie à l'environnement dans lequel la personne en difficulté évolue. Si elle se trouve entourée de personnes elles-mêmes très peu à l'aise dans la lecture, elle peut avoir une évaluation biaisée de son propre niveau et estimer être soi-même plutôt compétente. De plus, pour accomplir les actes habituels de la vie quotidienne ou occuper un emploi, les adultes enquêtés peuvent estimer que leur maîtrise de l'écrit est suffisante. C'est en tentant de réaliser des actes inhabituels pour eux que ces adultes pourraient se rendre compte de leurs difficultés réelles.

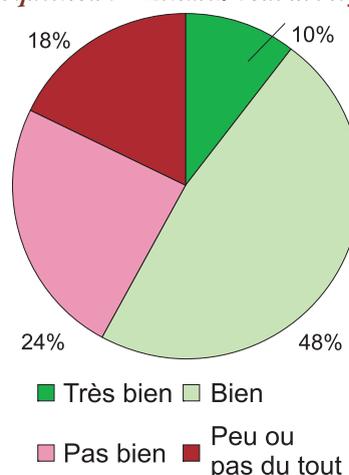
Graphique 22 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans en situation préoccupante à l'écrit selon leur perception de la lecture du français en 2011

Réponse à la question : « Estimez-vous lire le français...? »



Graphique 23 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans en situation préoccupante à l'écrit selon leur perception de la lecture du français en 2004

Réponse à la question : « Estimez-vous lire le français...? »



Note de lecture : en 2011, parmi les personnes ayant des difficultés graves et importantes à l'écrit, 58 % estiment bien lire le français.
Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

Note de lecture : en 2004, parmi les personnes ayant des difficultés graves et importantes à l'écrit, 48 % estiment bien lire le français.
Source : enquête information et vie quotidienne 2004 (Insee).

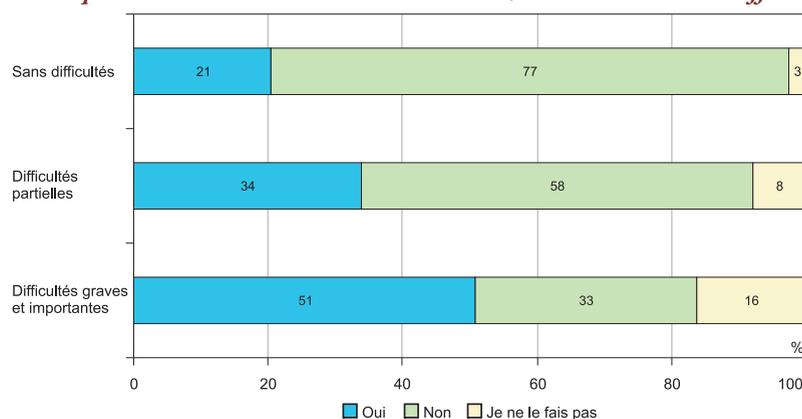
Certains actes de la vie quotidienne limités par les difficultés

Des informations foisonnantes, véhiculées par des supports différents, constituent le quotidien des individus dans la société actuelle. L'adulte, en particulier, est amené à analyser très rapidement un grand nombre de données interconnectées, sous contraintes d'exigences d'immédiateté et d'efficacité imposées par la société. Les mécanismes de compréhension et de structuration de l'information s'en trouvent bousculés. L'accélération de la diffusion de l'information peut engendrer des situations plus ou moins délicates pour l'individu selon son degré de maîtrise des fondamentaux de l'écrit. Ces difficultés peuvent être repérées à travers des actes simples de la vie quotidienne comme la compréhension d'une facture, le repérage sur un plan...

L'écriture d'une lettre par exemple – même si l'exercice a tendance à se raréfier avec la vulgarisation de la messagerie et des différents supports de communication – est un exercice considéré comme délicat par tous, indépendamment du degré de compétence de la personne. Si une personne sur deux en situation préoccupante face à l'écrit considère l'écriture d'une lettre comme un exercice laborieux, c'est une sur trois lorsque ce degré de difficultés est moindre et une sur cinq lorsqu'il y a absence de difficultés (*Graphique 24*).

Graphique 24 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans selon leur niveau de difficulté à l'écrit et le fait de rencontrer des difficultés pour écrire une lettre en 2011

Réponse à la question : « Si vous devez écrire une lettre, rencontrez-vous des difficultés ? »



Note de lecture : parmi les personnes en situation de difficultés graves et importantes à l'écrit, 51 % jugent l'exercice d'écriture de la lettre laborieux, 34 % n'éprouvent pas de difficultés à le faire et 21 % n'écrivent jamais de lettres. Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

Apparemment, les adultes admettent plus facilement éprouver des difficultés à accomplir un acte requérant une compétence en lecture-écriture quand ils sont à l'aise à l'écrit. Ainsi, deux tiers des personnes qui rencontrent des obstacles à l'écriture d'une lettre sont pourtant repérées comme n'ayant aucune difficulté. La proportion est identique pour la lecture de factures et bien supérieure encore pour la lecture et l'utilisation d'une carte ou d'un plan avec une part de 80 % (Tableau 4). À l'inverse, un quart environ des personnes ayant des difficultés pour écrire une lettre ou lire une facture sont des personnes en situation préoccupante face à l'écrit. Utiliser un plan ou une carte paraît plus accessible.

Ainsi, un adulte hésite d'autant moins à demander de l'aide que ses difficultés sont moindres. Environ huit personnes sur dix demandant de l'aide pour utiliser un plan sont des personnes qui n'ont pas de difficultés. Inversement, les adultes connaissant des difficultés face à l'écrit semblent peu enclins à solliciter l'aide d'une autre personne. Lorsqu'ils sont en situation préoccupante face à l'écrit, les individus ne demandent de l'aide que dans deux tiers des cas.

Tableau 4 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans en 2011 selon leur niveau de difficulté à l'écrit et les difficultés à lire une lettre, des factures ou un plan

Unité : %

	Difficultés à écrire une lettre		Difficultés lire des factures		Difficultés à utiliser un plan	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Graves et importantes	26	6	25	11	14	10
Partielles	9	5	10	7	5	7
Aucune	65	89	65	82	81	83
Total	100	100	100	100	100	100

Note de lecture : sur 100 individus rencontrant des obstacles à la lecture d'un plan, 81 sont sans difficultés, 5 en difficultés partielles et 14 en situation préoccupante face aux fondamentaux de l'écrit.

Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

Chapitre 4 :

*Difficultés à l'écrit,
insertion professionnelle
et revenus*

Des difficultés importantes en lien avec l'éloignement du marché du travail

Le contexte familial et le parcours scolaire en grande partie peuvent expliquer des difficultés dans la maîtrise de l'écrit rencontrées par les habitants du Nord-Pas-de-Calais. Cependant, ce lien de causalité n'est pas toujours avéré en ce qui concerne la situation sur le marché du travail. Ainsi, les difficultés à s'insérer sur le marché du travail s'expliquent en partie seulement par les difficultés face à l'écrit. À l'opposé, le fait de ne pas faire partie du marché peut engendrer des difficultés récurrentes face aux fondamentaux de l'écrit.

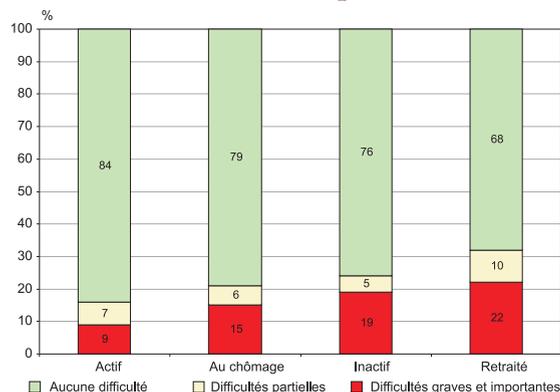
Conditions d'insertion professionnelle

Des difficultés en lien avec l'éloignement du marché du travail

Les difficultés face à l'écrit n'empêchent pas de travailler. Ainsi, 9 % des actifs de la région rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit (*Graphiques 25a et 25b*). Néanmoins, elles peuvent constituer un frein au travail. Ainsi, plus la personne est éloignée du marché du travail, plus elle est en difficulté face à l'écrit. La part des personnes en situation de difficulté face à l'écrit grimpe à 15 % pour les personnes au chômage, 19 % pour les inactifs (personnes au foyer ou qui ne recherchent pas d'emploi) et jusqu'à 22 % pour les retraités. Dans ce dernier cas, outre le caractère « inactif » de cette population, c'est surtout l'âge des retraités qui constitue un facteur de risque face à l'écrit.

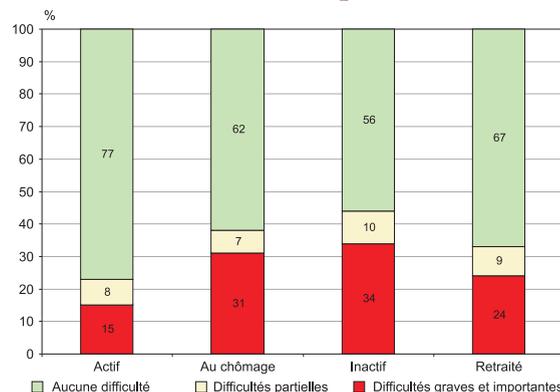
La situation s'est beaucoup améliorée pour toutes ces catégories depuis 2004, en particulier pour les chômeurs, dont la part de personnes en difficulté a été divisée par deux. L'accès à l'emploi semble donc lié aux difficultés à l'écrit mais un peu moins qu'en 2004, la crise touchant toutes les catégories de population. Ainsi, 31 % des chômeurs rencontraient des difficultés graves ou importantes face à l'écrit en 2004, soit le double des personnes en emploi. En 2011, cette part n'est plus que de 15 %, soit seulement six points de plus que les personnes en emploi.

Graphique 25 a : Répartition des adultes de 18 à 65 ans en 2011 selon leur niveau de difficulté à l'écrit et leur situation professionnelle



Note de lecture : en 2011, 9 % des actifs de 18 à 65 ans du Nord-Pas-de-Calais rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit, contre 22 % des retraités. Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

Graphique 25 b : Répartition des adultes de 18 à 65 ans en 2004 selon leur niveau de difficulté à l'écrit et leur situation professionnelle

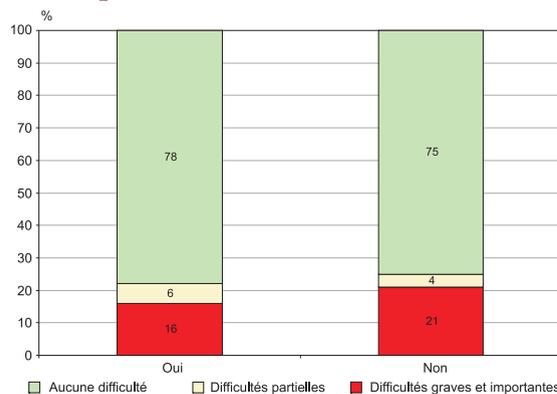


Note de lecture : en 2004, 15 % des actifs de 18 à 65 ans du Nord-Pas-de-Calais rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit, contre 24 % des retraités. Source : enquête information et vie quotidienne 2004 (Insee).

Une longue période de chômage accroît le risque de difficultés à l'écrit

Les personnes en âge de travailler qui sont sans emploi sont moins souvent en difficulté face à l'écrit lorsqu'elles ont déjà occupé un emploi pendant une période d'au moins trois mois (**Graphique 26**). Ainsi, la part des personnes rencontrant des difficultés face aux fondamentaux est de 16 % quand elles ont déjà occupé un emploi, contre 21 % dans le cas contraire. Les personnes qui ont connu une période de chômage de plus d'un an par le passé sont plus souvent en situation de difficulté face à l'écrit, 19 % d'entre elles, comparativement à celles qui n'en ont jamais connu, soit 9 % d'entre elles (**Graphique 27**).

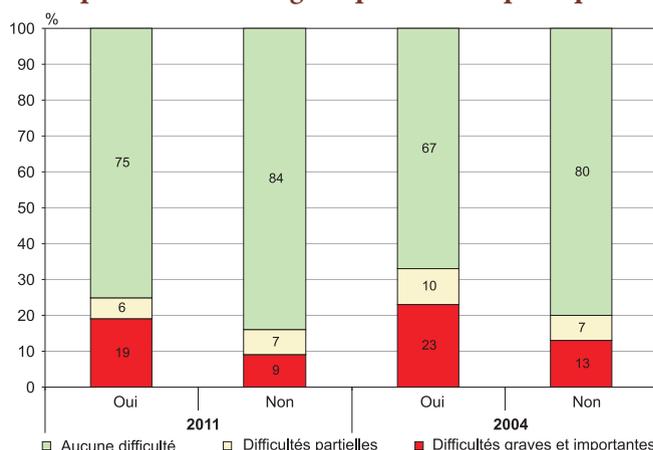
Graphique 26 : Répartition des personnes sans emploi en 2011, en âge de travailler, selon leur niveau de difficulté à l'écrit et le fait d'avoir connu ou pas une période de travail d'au moins 3 mois



Note de lecture : en 2011, 16 % des personnes de 18 à 65 ans du Nord-Pas-de-Calais sans emploi qui ont connu une période de travail d'au moins trois mois rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit, contre 21 % de ceux qui n'en ont pas connu.

Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

Graphique 27 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans en 2004 et 2011 selon leur niveau de difficulté à l'écrit et le fait d'avoir connu ou pas une période de chômage de plus d'un an par le passé



Note de lecture : en 2011, 19 % des adultes de 18 à 65 ans du Nord-Pas-de-Calais qui ont connu une période de chômage de plus d'un an par le passé rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit, contre 9 % de ceux qui n'en ont pas connu. Ces chiffres étaient respectivement de 23 % et 13 % en 2004.

Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

Comparativement à 2004, toutes les catégories de population ont plus souvent connu des périodes de chômage de plus d'un an. Toutefois, ce constat est plus marqué pour les personnes en grande difficulté. En effet, 43 % d'entre elles ont connu une période de chômage de plus d'un an en 2011, contre 29 % sept ans auparavant.

Les personnes en situation d'emploi précaire plus exposées aux difficultés

La part des personnes en CDI en situation de difficultés graves ou importantes face à l'écrit est de 7 % dans la région, part comparable à la moyenne nationale (**Tableau 5**). La précarité vis-à-vis de l'emploi expose davantage les salariés aux difficultés liées à la maîtrise de l'écrit. Ainsi, cette part atteint 14 % quand le type de contrat de travail n'est pas un CDI (CDD, intérim ou autre type de contrat de travail).

Tableau 5 : Répartition en pourcentage des adultes de 18 à 65 ans selon leur niveau de difficultés à l'écrit

		Difficultés graves et importantes		Aucune difficulté	
		Nord-Pas-de-Calais	France	Nord-Pas-de-Calais	France
Qualification	Ouvriers	21	21	67	71
	Employés	//	9	88	86
	Professions intermédiaires et supérieures	//	2	96	96
Type de contrat	CDI	7	8	86	89
	Autre	14	13	78	83
Taille de l'entreprise	Moins de 50 salariés	12	12	80	82
	50 salariés et plus	6	7	88	89
Secteur d'activité	Industrie et construction	//	12	78	83
	Commerce et services	7	7	89	89

// : Ces proportions concernent un trop faible nombre de personnes enquêtées pour être effectivement pertinentes et significatives à l'échelle d'une région. Elles sont néanmoins indiquées à l'échelle nationale pour situer approximativement le niveau de difficultés à l'écrit dans cette catégorie de population.

Note de lecture : en 2011 dans le Nord-Pas-de-Calais comme en France, 21 % des ouvriers rencontrent de graves et importantes difficultés dans les fondamentaux de l'écrit.

Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

Un net recul du nombre d'ouvriers en difficultés face aux fondamentaux de l'écrit

En Nord-Pas-de-Calais comme en France, un ouvrier – catégorie socioprofessionnelle la plus représentée dans la région – sur cinq rencontre de graves ou importantes difficultés dans les fondamentaux de l'écrit. L'intensité du phénomène faiblit, et ce notamment en Nord-Pas-de-Calais puisque les ouvriers de la région étaient 30 % dans ce cas en 2004 (soit un peu plus de un sur trois) et 24 % en France métropolitaine. L'écart entre la région et la France s'est ainsi résorbé au cours de ces dernières années. L'écart entre la région et la moyenne nationale a également tendance à se réduire pour les ouvriers n'ayant aucune difficulté à l'écrit. La différence est passée de seize points en 2004 à quatre points en 2011.

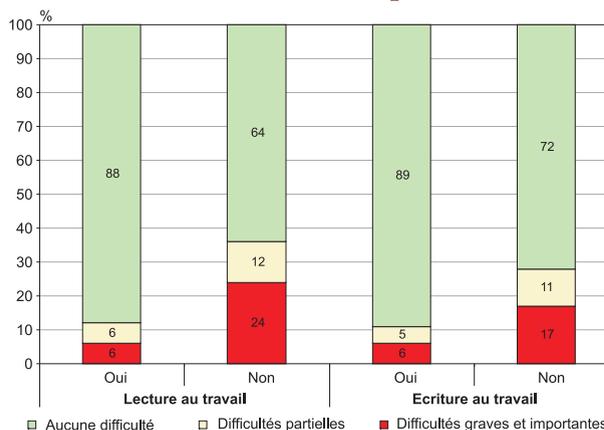
Des difficultés plus importantes dans les petites entreprises et l'industrie

La part des personnes en situation de difficultés graves et importantes à l'écrit passe du simple au double en Nord-Pas-de-Calais comme en France, selon que le salarié travaille dans une grande entreprise ou une entreprise de moins de cinquante salariés. De plus, le secteur d'activité semble avoir une incidence sur les difficultés rencontrées par les salariés. Ainsi, moins de personnes se trouvent en difficulté face à l'écrit dans le secteur des commerces et services que dans celui de l'industrie. Les actions à mener en entreprise pour lutter contre les difficultés des salariés face aux fondamentaux doivent donc être différenciées selon la taille et le secteur d'activité de l'entreprise où le salarié exerce son activité.

Des difficultés persistantes, même pour ceux qui font usage de la lecture et de l'écriture dans le cadre de leur travail

Parmi les personnes ayant régulièrement recours à la lecture et à l'écriture dans le cadre de leur travail, la part des personnes rencontrant des difficultés graves ou importantes dans la maîtrise de la langue n'est pas négligeable : 6 % pour la lecture comme pour l'écriture (**Graphique 28**). Ne pas maîtriser les fondamentaux de l'écrit ne représente donc pas une barrière infranchissable pour accéder à l'emploi mais peut pénaliser un nombre important de personnes dans l'exercice de leur activité professionnelle. À noter cependant que la majorité de ces personnes occupent un emploi d'ouvrier qui ne nécessite qu'un usage limité de la lecture et de l'écriture.

Graphique 28 : Répartition des actifs de 18 à 65 ans en 2011 selon leur niveau de difficulté à l'écrit et le fait de pratiquer ou pas la lecture ou l'écriture dans le cadre de leur activité professionnelle



Note de lecture : en 2011, 6 % des actifs de 18 à 65 ans du Nord-Pas-de-Calais qui pratiquent la lecture dans le cadre de leur activité professionnelle rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit, contre 24 % de ceux qui ne pratiquent pas.

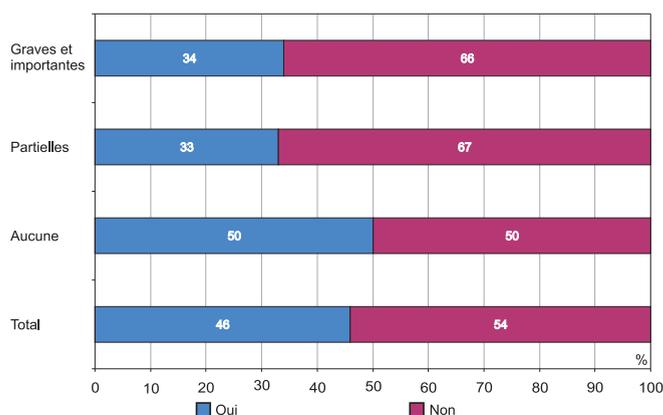
Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

Formations et stages

Un accès plus limité aux formations et stages pour les personnes en difficulté

Depuis la sortie du système scolaire, un adulte de 18 à 65 ans sur deux a suivi au moins une formation ou un stage (*Graphique 29*). Cette proportion tombe à un sur trois quand la personne connaît des difficultés graves ou importantes face aux fondamentaux de l'écrit et à une sur quatre en ne retenant que les formations suivies au cours des cinq dernières années (*Graphique 30*). S'agissant des formations liées au métier, l'accès paraît favorisé pour les personnes qui ont les connaissances de base pour pouvoir les suivre.

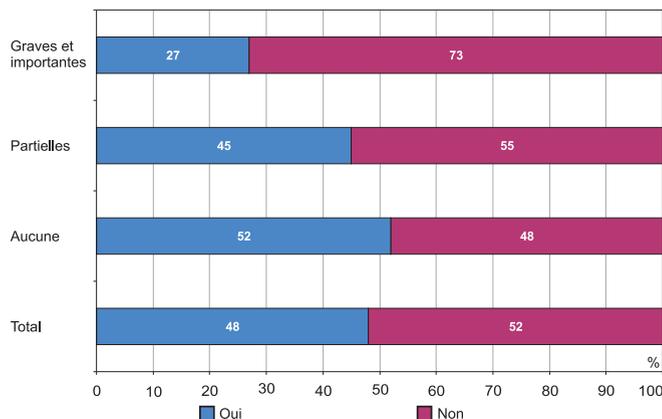
Graphique 29 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans en 2011 selon leur niveau de difficulté à l'écrit et qu'ils aient ou pas suivi une formation ou un stage depuis la sortie de l'école



Note de lecture : en 2011, 34 % des adultes de 18 à 65 ans du Nord-Pas-de-Calais qui rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit ont suivi une formation ou un stage depuis la sortie de l'école, contre 46 % de l'ensemble des adultes.

Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

Graphique 30 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans en 2011 selon leur niveau de difficulté à l'écrit et qu'ils aient ou pas suivi une formation ou un stage depuis 5 ans (y compris études en cours)



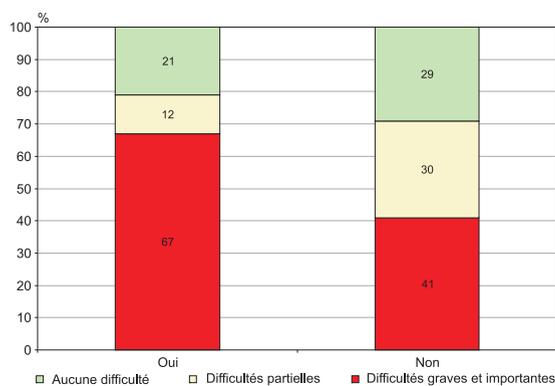
Note de lecture : en 2011, 27 % des adultes de 18 à 65 ans du Nord-Pas-de-Calais qui rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit ont suivi une formation ou un stage au cours des cinq dernières années contre 48 % de l'ensemble des adultes.

Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

Des progrès dans l'accès aux formations de base

Lorsqu'il s'agit de formations de base en français et en mathématiques, les personnes en difficulté sont plus souvent surreprésentées parmi les stagiaires (*Graphiques 31 et 32*). Ainsi, 67 % des personnes qui ont participé à un stage ou une formation en français et 56 % de celles ayant participé à des formations aux mathématiques sont des personnes rencontrant des difficultés face aux fondamentaux de l'écrit. Ces formations semblent donc atteindre leur cible à savoir les personnes qui en ont besoin, même si la mesure de l'effet des formations n'est pas directement possible. La mesure des difficultés avant et après les formations devrait pouvoir se réaliser pour apprécier l'effet de celles-ci. L'intégration des formations générales dans les formations en entreprise concerne les publics les plus en difficulté à l'intérieur même de leur milieu professionnel, ce qui permet d'atteindre de meilleurs résultats.

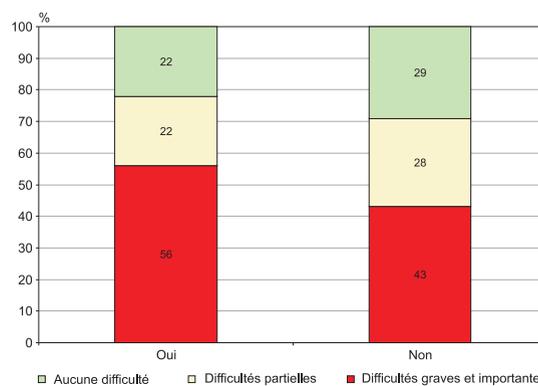
Graphique 31 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans en 2011 selon leur niveau de difficulté à l'écrit selon qu'ils aient ou pas suivi une formation ou un stage en français depuis la sortie de l'école



Note de lecture : en 2011, 67 % des adultes de 18 à 65 ans du Nord-Pas-de-Calais qui ont suivi une formation ou un stage visant à maîtriser le français rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit, contre 41 % de ceux qui n'en ont pas suivi.

Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

Graphique 32 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans en 2011 selon leur niveau de difficulté à l'écrit selon qu'ils aient ou pas suivi une formation ou un stage en mathématiques depuis la sortie de l'école



Note de lecture : en 2011, 56 % des adultes de 18 à 65 ans du Nord-Pas-de-Calais qui ont suivi une formation ou un stage au cours des cinq dernières années visant à développer leurs compétences en mathématiques rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit contre 43 % de ceux qui n'en ont pas suivi.

Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

Des efforts pour aider les personnes à la recherche d'un emploi

En 2011, 23 % des adultes de 18 à 65 ans avaient suivi au moins un stage ou une formation à la recherche d'emploi, en général une préparation à la rédaction d'un curriculum vitae ou au passage d'un entretien professionnel (*Tableau 6*). Cette proportion est supérieure de six points à celle observée en 2004. Pour les personnes en difficulté face à l'écrit, cette proportion passe à 28 %, ce qui représente alors dix points de plus qu'en 2004. Ces formations semblent donc bien cibler les personnes les plus en difficulté, et ce encore plus en 2011 qu'en 2004. L'action des pouvoirs publics pour favoriser l'accès à la formation des personnes les plus en difficulté face à l'écrit, dans le cas présent les personnes à la recherche d'un emploi, paraît porter ses fruits.

Tableau 6 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans en 2004 et 2011 selon leur niveau de difficulté à l'écrit qu'ils aient suivi ou non une formation ou un stage à la recherche d'emploi depuis la sortie de l'école

	2011			2004		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
Difficultés graves et importantes	28	72	100	18	82	100
Difficultés partielles	23	77	100	16	84	100
Aucune difficulté	15	85	100	11	89	100
Total	23	77	100	17	83	100

Unité : %

Note de lecture : en 2011, 28 % des adultes de 18 à 65 ans du Nord-Pas-de-Calais qui rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit ont suivi une formation ou un stage à la recherche d'emploi, contre 23 % de l'ensemble des adultes. Ces chiffres étaient respectivement de 18 % et 17 % en 2004.

Source : enquêtes information et vie quotidienne 2004 et 2011 (Insee).

Implications financières et privations engendrées

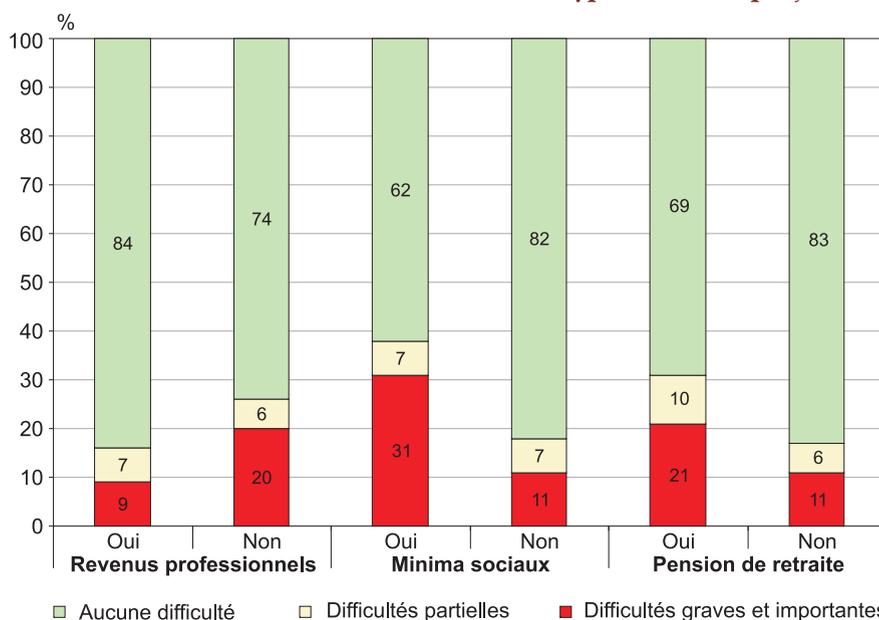
**Des difficultés à l'écrit
souvent associées
à des difficultés financières**

Les revenus d'un ménage constituent un excellent indicateur synthétique de l'insertion sociale et économique des personnes. Ils reflètent en effet non seulement leur activité ou inactivité mais aussi leur catégorie socioprofessionnelle.

Globalement, le revenu médian des adultes de 18 à 65 ans est de 14 200 euros en 2011 dans le Nord-Pas-de-Calais. Les personnes qui rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit touchent quant à elles un revenu médian de 9 600 euros, soit 32 % de moins.

Par ailleurs, les difficultés face à l'écrit sont d'autant plus marquées que les revenus correspondent à des redistributions sociales, ce qui traduit dans la plupart des cas une précarité financière. Ainsi, parmi les personnes qui perçoivent des revenus professionnels, 9 % sont en situation de difficulté face à l'écrit (*Graphique 33*). Ce taux est plus que doublé, avec 20 %, quand elles ne perçoivent aucun revenu professionnel. À l'inverse, 31 % des personnes percevant des minima sociaux sont en difficulté face à l'écrit, contre 11 % de celles qui n'en perçoivent pas. Les mêmes conclusions peuvent être appliquées aux retraités et préretraités mais dans ce cas c'est sans doute l'âge de la personne qui influence sur le risque de rencontrer des difficultés plus que le fait de percevoir une pension.

Graphique 33 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans en 2011 selon leur niveau de difficulté à l'écrit et le type de revenus perçus

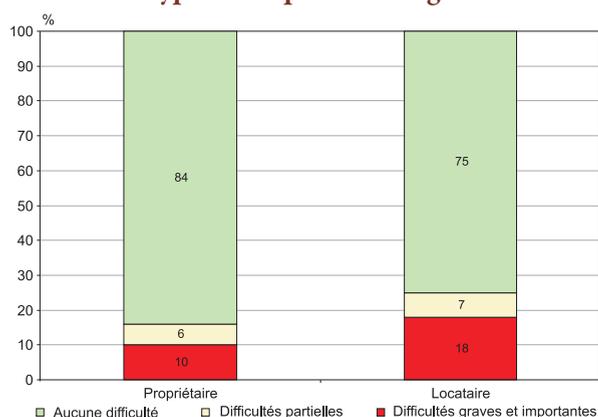


Note de lecture : en 2011, 9 % des adultes de 18 à 65 ans du Nord-Pas-de-Calais qui perçoivent des revenus d'activité rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit, contre 20 % de ceux qui n'en perçoivent pas. Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

**Moins de propriétaires
parmi les personnes
en difficultés**

Les disparités de niveaux de difficultés rencontrées face aux fondamentaux de l'écrit peuvent s'apprécier selon l'environnement matériel des personnes. Ainsi, la part des personnes en situation de difficultés graves ou importantes face à l'écrit est de 10 % chez les personnes propriétaires de leur logement alors qu'elle est près de deux fois plus importantes, à 18 %, chez les locataires (*Graphiques 34a et 34b*). Cet écart reste équivalent à ce qu'il était sept ans auparavant.

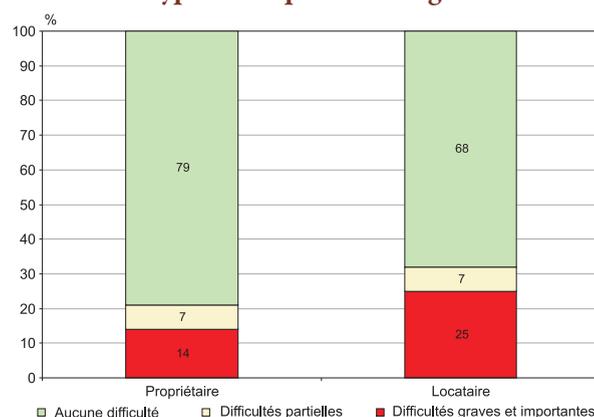
Graphique 34a : Répartition des adultes de 18 à 65 ans en 2011 selon leur niveau de difficulté à l'écrit et le type d'occupation du logement



Note de lecture : en 2011, 10 % des adultes de 18 à 65 ans du Nord-Pas-de-Calais propriétaires de leur logement rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit, contre 18 % des locataires.

Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

Graphique 34b : Répartition des adultes de 18 à 65 ans en 2004 selon leur niveau de difficulté à l'écrit et le type d'occupation du logement



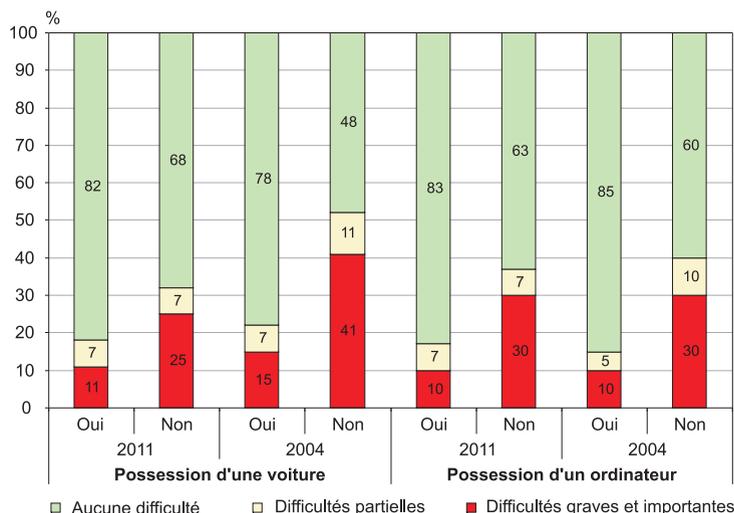
Note de lecture : en 2004, 14 % des adultes de 18 à 65 ans du Nord-Pas-de-Calais propriétaires de leur logement rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit, contre 25 % des locataires.

Source : enquête information et vie quotidienne 2004 (Insee).

Un accès limité à la voiture et à l'ordinateur pour les personnes en difficultés

La possession d'une voiture ou d'un ordinateur est souvent considérée comme un indicateur de confort social. Il apparaît que la possession de l'un et l'autre est très liée au fait de rencontrer ou pas des difficultés face aux fondamentaux de l'écrit. Ainsi, parmi les personnes qui ne possèdent pas de voiture, 25 % rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit, contre 11 % parmi celles qui en possèdent une (**Graphique 35**). Même s'il reste conséquent, cet écart a fortement diminué depuis 2004, ces taux étaient alors respectivement de 41 % et 15 %.

Graphique 35 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans en 2011 selon leur niveau de difficulté à l'écrit et la possession ou pas d'une voiture ou d'un ordinateur



Note de lecture : en 2011, 11 % des adultes de 18 à 65 ans du Nord-Pas-de-Calais qui possèdent une voiture rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit, contre 25 % de ceux qui n'en possèdent pas.

Source : enquêtes information et vie quotidienne 2004 et 2011 (Insee).

Pour ce qui est de l'ordinateur, l'écart est encore plus important. Ainsi, 30 % des personnes qui ne disposent pas d'un ordinateur personnel sont en difficulté face à l'écrit, contre seulement 10 % de celles qui en disposent, soit exactement les mêmes proportions qu'en 2004. En revanche, beaucoup plus de personnes possèdent un ordinateur en 2011, même parmi celles en difficulté face à l'écrit. En effet, si 67 % d'entre elles ne possédaient pas d'ordinateur en 2004, elles ne

sont plus que 30 % dans ce cas en 2011. Être en difficulté face à l'écrit ne signifie donc pas ne pas utiliser les nouvelles technologies. Cependant, utiliser les nouvelles technologies n'empêche pas les difficultés persistantes dans la maîtrise du français.

Des difficultés qui engendrent des privations...

Outre la possession d'une voiture ou d'un ordinateur, les difficultés rencontrées face aux fondamentaux de l'écrit entraînent des difficultés financières, qui elles-mêmes engendrent des privations plus marquées que pour l'ensemble des ménages. Ainsi, si la moitié des personnes qui ne connaissent pas de difficulté dans l'usage du français à l'écrit disent ne pas avoir eu à renoncer ou à se priver durant l'année écoulée, ce n'est le cas que de 30 % des personnes en situation de difficulté face à l'écrit. En revanche, 58 % d'entre elles disent se priver de loisirs et de vacances et 41 % restreindre leurs dépenses d'habillement (**Tableau 7**). Ces proportions ne sont respectivement que de 38 % et 23 % pour les personnes qui ne rencontrent pas de difficultés à l'écrit. De la même façon, si 61 % des personnes en situation de difficulté face à l'écrit disent ne pas avoir les moyens suffisants pour s'offrir une semaine de vacances par an et 35 % ne pas pouvoir recevoir des parents ou des amis pour un verre ou un repas au moins une fois par mois, ce n'est le cas que de respectivement 33 % et 9 % des personnes qui ne rencontrent aucune difficulté face à l'écrit.

Tableau 7 : Part des personnes ayant dû renoncer ou se priver par manque d'argent dans les domaines suivants au cours des douze derniers mois selon le type de difficultés

Unité : %

	Habillement	Équipement du logement	Alimentation	Santé	Loisirs et vacances	Voiture et transports	Cadeaux ou jouets pour les enfants	Aucune privation
Difficultés graves et importantes	41	39	18	12	58	24	24	30
Aucune difficulté	23	26	6	4	38	13	12	49

Note de lecture : en 2011, 41 % des adultes de 18 à 5 ans du Nord-Pas-de-Calais qui rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit ont dû, par manque d'argent, renoncer ou se priver d'habillement au cours des douze derniers mois, contre 23 % de ceux qui n'ont pas de difficultés.

Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

... mais la convivialité reste préservée

Si les difficultés face à l'écrit engendrent des difficultés financières, et donc des privations de loisirs et d'activités payantes, elles ne sont pas synonymes de rupture du lien social, bien au contraire. Ainsi, les personnes ont été interrogées sur la fréquence de leurs rencontres avec leur famille ou leurs amis, mais également sur la fréquence à laquelle ils parlent à leurs voisins. Quand il s'agit de la famille ou des voisins, la fréquentation quotidienne est plus importante pour les personnes qui sont en situation de difficulté face à l'écrit (**Tableau 8**). Ainsi, 31 % d'entre eux fréquentent leur famille 25 % d'entre eux parlent à leurs voisins tous les jours, contre respectivement 22 % et 16 % pour ceux qui n'ont pas de difficultés avec la maîtrise du français. Pour ce qui est de la fréquentation des amis, le pourcentage est très proche.

Tableau 8 : Répartition des adultes de 18 à 65 ans selon le type de difficultés face à l'écrit et la fréquence des relations sociales (rencontres famille et amis, discussions avec voisins)

Unité : %

		Tous les jours	Au moins une fois par semaine	Au moins une fois par mois	Une fois par an voire moins	Total
Famille	Difficultés graves et importantes	31	37	16	16	100
	Aucune difficulté	22	48	20	10	100
Amis	Difficultés graves et importantes	14	33	23	30	100
	Aucune difficulté	15	40	30	15	100
Voisins	Difficultés graves et importantes	25	40	9	26	100
	Aucune difficulté	17	40	17	26	100

Note de lecture : en 2011, 31 % des adultes de 18 à 65 ans du Nord-Pas-de-Calais qui rencontrent des difficultés graves ou importantes face à l'écrit rencontrent leur famille tous les jours, contre 22 % de ceux qui n'ont pas de difficultés.

Source : enquête information et vie quotidienne 2011 (Insee).

Chapitre 5 :

Chronologie de la lutte contre l'illettrisme en Nord-Pas-de-Calais

La lutte contre l'illettrisme est depuis 1985 une priorité en région Nord-Pas-de-Calais. Elle est notamment relayée dans des actions concertées entre l'État et la Région avec des moyens financiers conséquents qui permettent une évolution et une structuration de l'offre de formation, des innovations majeures dans l'ingénierie pédagogique, des réponses de formation organisées à l'échelle des quinze bassins d'emploi, au plus près des publics en situation d'illettrisme.

La lutte contre l'illettrisme s'est inscrite et s'inscrit encore dans les programmes régionaux de formation de l'État et de la Région : des programmes qui visent à promouvoir des actions de formation, mais aussi des actions liées à la lutte contre la fracture numérique et au droit individuel à la formation, par exemple, des contrats aidés du secteur non marchand.

Émergence de la problématique illettrisme : les années 1980

Une prise de conscience nationale au début des années 1980, dans un contexte de crise économique et d'aggravation du chômage, conduit les institutions à se saisir du problème. Le rapport Fors de 1980 remis par la France au titre du programme européen de lutte contre la pauvreté et le rapport Oheix de 1981 remis au Premier ministre, tendent tous deux vers le lancement d'une campagne nationale de lutte contre l'illettrisme.

Les principales données quantitatives nationales publiées à cette période sont :

- Le rapport remis au Premier ministre : Espérandieu V., Lion A., Bénichou, J.-P., 1984, *Des illettrés en France*, La documentation française.
- Les données du ministère de la Défense à travers les tests des conscrits réalisés depuis 1998 et depuis 2002 dans le cadre de la Journée défense et citoyenneté (ex. JAPD). Ils donnent un taux moyen national de 9 % à 10 % de personnes adultes qui ne maîtrisent pas la lecture, selon les définitions et évaluations utilisées par chacune de ces enquêtes.

De l'innovation à la professionnalisation

Dès l'année 1985, une priorité régionale pour accroître le niveau de qualification de la population en région s'impose.

L'évolution des métiers et des qualifications, du taux de chômage en augmentation des personnes non qualifiées et des mutations économiques de la région Nord-Pas-de-Calais, montrent la nécessité d'agir sur l'évolution des compétences et l'accès à la maîtrise des savoirs de base de la population.

L'objectif est alors d'élever les niveaux de formation pour permettre à tout citoyen d'accéder à une qualification tout en réduisant les inégalités. En région Nord-Pas-de-Calais, dès 1985, dans le cadre des actions de formation professionnelle, des programmes de formation des jeunes de 16 à 18 ans, de moins de 25 ans et des adultes, sont mis en place. Des opérations innovantes sont initiées et financées par la DIRECCTE (ex. DRTEFP) et le Conseil régional en soutien à ces formations dans leur programme respectif.

1985 : lancement d'un dispositif régional initié et financé par le Conseil régional et l'État. Il porte sur la création d'un outil pédagogique régional multimédia « Lucil » – Lutte contre l'illettrisme – conçu par le Cueep. Cet outil multimédia est mis à disposition de tous les organismes de formation régionaux œuvrant dans la lutte contre l'illettrisme. La généralisation de son usage est effective dans les organismes de formation avec l'appui d'un programme de formation de formateurs et d'une politique d'équipement informatique.

Une opération similaire est réalisée avec l'outil Mac 6 (Mathématiques à la carte pour les niveaux 6) en support multimédia, conçu par le Cueep et expérimenté par les organismes de formation de la région.

Le contrat de plan 1994-1999 : vers une structuration de l'offre de formation

1995 : création du centre ressource illettrisme au sein du C2RP avec pour mission de travailler sur l'amélioration des actions de formation, la sensibilisation en direction des salariés et des entreprises, l'aide au repérage des publics, la professionnalisation des acteurs, l'innovation (notamment le développement de l'usage des TIC, l'accompagnement d'expérimentations avec les opérateurs de la région).

1996 : accompagnement de la mise en place sur deux bassins d'emploi à titre expérimental de dispositifs permanents de maîtrise des savoirs de base, animés chacun par une coordination territoriale.

Le soutien aux actions de sensibilisation et de communication en direction des acteurs :

Le 6 novembre 1996, colloque régional et mise en place de six groupes de travail par un processus participatif de la réorganisation de l'offre de formation régionale. Chacun des groupes thématiques suivants est chargé d'établir des préconisations.

En juin 1998, colloque régional et restitution des groupes de travail, transfert à six nouveaux bassins d'emploi de l'ingénierie du Dispositif permanent de maîtrise des savoirs de base (DPMSB). Université d'été nationale illettrisme : GPLI, Cueep, C2RP.

Le contrat de plan 2000-2006

Constitution du réseau Lire par la généralisation des DPMSB, des coordinations territoriales à l'échelle de chaque bassin et des outils pédagogiques innovants. La DIRECCTE et le Conseil régional prennent à parité le financement des coordinations. Chaque coordination a une mission : l'animation du DPMSB à l'échelle du bassin d'emploi. Les actions de sensibilisation permanente sur les territoires en direction des acteurs relais pour l'aide au repérage et à l'orientation des publics, l'aide à la conduite d'entretien et la sensibilisation à la dyslexie, organisées par la mission illettrisme du C2RP.

2004-2007 : expérimentation illettrisme et entreprise au sein du réseau Lire, mise en œuvre de modalités d'accueil et de sensibilisation en direction des entreprises et des salariés.

2005 : évaluation de la fonction de coordination des DPMSB réalisée par le Copas.

7 décembre 2006 : colloque « Lire et entreprise » : présentation de l'avancée des travaux, création d'outils de communication, de sensibilisation à la problématique. Cette journée permet une prise de conscience de l'ampleur du phénomène et est le déclencheur de propositions concrètes notamment de la part des entreprises et des partenaires sociaux.

2006-2007 : organisation d'animations « Lire en Territoire » sur chaque bassin d'emploi. Ces rencontres se réalisent sur les quinze territoires au titre du CCREFP en partenariat avec la Région, la DIRECCTE, le réseau régional Lire, la chargée de mission régionale ANLCI et l'appui du C2RP. Elles ont pour objet de permettre un temps d'échanges privilégié entre tous les acteurs locaux impliqués dans la lutte contre l'illettrisme, l'apprentissage des savoirs de base, et la prévention. Ces échanges entre les acteurs sont aussi des lieux de valorisation d'initiatives innovantes ainsi que de repérage des difficultés à lever.

Le Plan Lire Écrire Agir 2008-2012

Le plan LEA s'inscrit dans la poursuite des orientations engagées par la Région et les services déconcentrés de l'État depuis vingt ans.

L'élaboration du plan LEA s'est effectuée dans le cadre des travaux du groupe illettrisme, mis en place en 2006 au sein de la commission 5 du CCREFP (Commission « Plans régionaux de formation professionnelle et d'accès à l'emploi »).

Le plan LEA devient alors le cadre de référence pour une politique régionale partagée dans laquelle peuvent s'engager les institutions et les acteurs concernés.

Les enjeux :

- optimiser dans la cohérence et la complémentarité les actions des pouvoirs publics, de la société civile, des partenaires sociaux et des acteurs de l'économie ;
- permettre à chaque personne d'acquérir ou de réacquérir un socle fonctionnel des compétences clés (lecture, écriture, calcul) ;
- favoriser la montée en qualification des personnes en situation d'illettrisme et donc contribuer au développement économique ;
- tendre vers une plus grande efficacité des moyens en fédérant et maillant les actions et les moyens.

Objectif : réduire le taux de 15 % de personnes en situation d'illettrisme dans la région, taux dont fait état l'enquête Information et vie quotidienne (IVQ) réalisée en 2004, pour l'amener à 9 % pour l'année 2012 (taux national).

Déclinaison du plan LEA :

Le plan LEA se décline en vingt-trois actions réparties autour de quatre axes stratégiques et cinq thèmes.

- Axes stratégiques :
 - axe 1 : une politique régionale et territoriale, coordonnée et cohérente ;
 - axe 2 : l'accès pour tous à la maîtrise des savoirs de base dans la formation tout au long de la vie ;
 - axe 3 : la montée en compétences des acteurs ;
 - axe 4 : l'accès au plaisir de lire et d'écrire.
- Thèmes :
 - la prévention à l'école et autour de l'école, le jeune et l'adulte dans leur vie sociale, culturelle et citoyenne, le jeune et l'adulte dans leur vie professionnelle, l'accès aux savoirs de base par la formation permanente, la diffusion, communication et coordination.
- Publics cibles :
 - enfants et jeunes scolarisés, salariés (apprentis et autres), demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, personnes en situation d'handicap...

La politique nationale relayée en région : les années 2000

1999-2001 : l'organisation partenariale du réseau Lire permet l'expérimentation de la Foad en direction du public en situation d'illettrisme dans le cadre du programme Fore de la DGEFP en concertation avec la DIRECCTE et le Conseil régional.

2004 : l'enquête nationale IVQ, réalisée par l'Insee à la demande de l'État et de la Région, bénéficie d'une extension régionale financée par la DIRECCTE et la Région dans le cadre du budget illettrisme du C2RP.

2005 : la Région participe, par le biais du C2RP, du CUEEP et des organismes de formation, aux groupes de travail nationaux et au forum des pratiques ANLCI dans le but d'échanger et de mutualiser les pratiques et les travaux de recherche.

20 juin 2005 : rencontre régionale de lutte contre l'illettrisme. Présentation du bilan du plan d'actions régionales 2002-2005.

14 février 2007 : le forum régional des pratiques ANLCI. En 2006-2007, la seconde phase du forum s'ancre au plus près des pratiques et des acteurs. Dans chaque région, un groupe de travail analyse les conditions de réussite et de développement d'une pratique précise, en s'appuyant sur des rencontres départementales qui permettent une multiplication des échanges. En Nord-Pas-de-Calais, c'est une action académique, menée en partenariat avec le Ministère de la Défense, qui est retenue. Les travaux de réflexion et d'échanges visent à renforcer et à coordonner les nombreux dispositifs d'aide individualisée, à l'école et hors de l'école, qui balisent le parcours des jeunes en difficulté de maîtrise des savoirs de base. La production du groupe de travail est présentée lors d'une journée régionale au Lycée Baggio, à Lille, le 14 février, puis à l'occasion du forum national de l'agence qui se tient du 20 au 22 juin 2007 à Lyon.

Des actions de recherche dans le cadre des programmes européens

2002-2005 : des initiatives du Réseau Lire : Remo, projet Equal animé par le Cueep, et rassemblant trente-huit organismes de formation du réseau. Plusieurs chantiers sont menés : VAE et illettrisme, accès des publics à la formation, mathématiques et illettrisme. Ces travaux ont bénéficié de fonds européens.

L'innovation et le soutien régional au développement des outils pédagogiques innovants :

- Par la création d'un outil de maîtrise des savoirs de base régional (Émile) financé par le Conseil régional en partenariat avec la DIRECCTE, basé sur une démarche d'ingénierie pédagogique de Foad qui permet de construire des séquences pédagogiques individualisées pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à partir d'une base de données de supports, de programmes et d'outils.
- Expérimentation Mac Pad (Mathématiques à la carte pour adultes) : le lancement de l'opération a lieu le 9 novembre 2006. Des formateurs des CFA, d'établissements scolaires, d'organismes de formation du réseau Lire participent à la finalisation de l'expérimentation dans le cadre d'un partenariat IUFM-Cueep jusqu'en juin 2007.

L'inscription de l'illettrisme aux deux contrats de plan 1994-1999 et 2000-2006 a permis une dynamique institutionnelle importante, qui a contribué au développement de l'offre de formation en direction des personnes en situation d'illettrisme : une offre de formation structurée, organisée, pour laquelle les acteurs professionnels se sont impliqués non seulement dans l'accompagnement pédagogique, dans l'innovation pédagogique, mais aussi dans la professionnalisation.

Les programmes du Conseil régional au service de la lutte contre les exclusions sociales, professionnelles et culturelles

Dans le cadre de sa politique de formation, le Conseil régional a, dès les années 1980, financé des actions de formation dont l'objectif était déjà le réapprentissage de la lecture et de l'écriture : des actions qui ont préfiguré les premiers dispositifs de maîtrise des savoirs de base dans le cadre du CPER 1994-1999, mais aussi dans le cadre du programme régional de formation (PRF) où des moyens conséquents sont dédiés au dispositif appelé aujourd'hui « Réapprentissage des Savoirs de base-lutte contre l'illettrisme ».

C'est en moyenne plus de 4 000 parcours proposés chaque année aux publics en situation d'illettrisme.

Mais la remédiation à la lecture et à l'écriture n'est pas le seul objectif visé par la lutte contre l'illettrisme : la fracture numérique est aussi au cœur des enjeux de la politique régionale. Il est important de donner à l'ensemble des publics et particulièrement aux publics en grande difficulté, dont celui des personnes en situation d'illettrisme, les moyens de se former aux nouvelles technologies : des technologies qui sont aujourd'hui omniprésentes dans la vie de tous les jours et dans l'appareil de production.

Former les publics en situation d'illettrisme aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, tel est l'objectif du programme Timpass : un programme qui depuis 2003 vise à former les publics à un premier niveau de formation à l'usage des TIC.

Enfin, la politique volontariste de la Région en direction des salariés en contrats aidés du secteur non marchand vise à les accompagner dans le cadre du droit individuel de formation et à optimiser les parcours de formation pour que chacun de ces salariés puisse envisager une entrée en formation qualifiante et une insertion professionnelle pérenne.

La lutte contre l'illettrisme dans les programmes de l'État en région. La Politique de l'Emploi et de la formation professionnelle de la Direccte en région Nord-Pas-de-Calais contribue à la mise en place de programmes spécifiques dans le cadre d'une action prioritaire.

Les actions de formation et de sensibilisation de la DIRECCTE (ex DRTEFP)

En région, l'engagement de l'État se traduit par l'inscription dans le CPER d'une ligne d'action spécifique qui se décline jusqu'en 2007 en trois programmes :

- le financement de la DIRECCTE à part égale avec le Conseil régional des coordinations de l'offre de formation de chacun des quinze bassins d'emploi pour poursuivre une action concertée consistant à élaborer un dispositif régional commun ;
- le financement d'actions de formation par la DIRECCTE en maîtrise des savoirs de base s'ajoute à celui du Conseil régional au sein du réseau régional. Ce programme cofinancé par le FSE représente chaque année en moyenne 1 000 parcours de formation rémunérés pour tout public en situation d'illettrisme ;
- le financement d'actions de sensibilisation : en 2005 la DIRECCTE, dans le cadre du CPER avec l'appui technique du C2RP, a initié une démarche de sensibilisation de l'ensemble des acteurs économiques (entreprises, OPCA, partenaires sociaux...) à la problématique de la non maîtrise des savoirs de base des salariés en entreprise.

La DIRECCTE a financé jusqu'en fin 2009 les APP (Ateliers Pédagogiques Personnalisés) et les formations « Lutte contre l'Illettrisme ». Le public visé était les demandeurs d'emploi ou les salariés, jeunes ou adultes, notamment les jeunes sans qualification, les bénéficiaires de CAE ou du RSA.

Depuis avril 2010, les formations compétences clés se sont substituées aux APP (Ateliers Pédagogiques Personnalisés) et les formations « Lutte contre l'Illettrisme ».

Ces formations visent à lutter contre l'illettrisme et à développer les compétences clés suivantes : compréhension et expression écrites, mathématiques, sciences et technologies, anglais, bureautique et internet, aptitude à développer ses connaissances et compétences.

Le public visé est les personnes en insertion professionnelle (principalement les demandeurs d'emplois et les bénéficiaires du RSA).

Le dispositif Etat est complémentaire de celui du Conseil régional.

L'action des unités territoriales DIRECCTE (ex DDTEFP) :

- le financement de Stages d'insertion formation emploi (Sife) au profit de publics spécifiques de plus de 26 ans en vue d'accéder à une étape préalable à des formations pré-qualifiantes ou qualifiantes, à un contrat de travail ou une démarche d'insertion ;
- le financement d'actions de formation au bénéfice des salariés en contrats aidés (CES) dans le cadre du FLES (Fonds local emploi solidarité).

Le programme Irill

Le programme Irill (Insertion réinsertion lutte contre l'illettrisme) permet depuis quelques années la mise en place d'actions de lutte contre l'illettrisme en faveur d'un public placé sous main de justice.

Les jeunes, relevant de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), bénéficient d'apprentissage de la lecture et de l'écriture utilisant des cultures comme le théâtre, la bande dessinée, l'art contemporain, et permettant le retour à l'école pour certains ou l'accès à un contrat d'apprentissage pour d'autres.

Irill s'adresse aussi au public détenu incarcéré dans les établissements pénitentiaires de la région. Ces actions de lutte contre l'illettrisme sont mises en place en partenariat avec le quartier scolaire de l'établissement (Éducation nationale) offrant la possibilité aux stagiaires de la formation de passer l'examen du CFG.

Une collaboration active avec l'ANLCI : Région, membre fondateur

Déclarée priorité nationale par la loi du 29 juillet 1998, relativement à la lutte contre les exclusions, la lutte contre l'illettrisme exige une mobilisation forte de l'ensemble des pouvoirs publics et des acteurs économiques, qui contribuent ainsi à la construction de solutions appropriées à la complexité et à la diversité des situations d'illettrisme, sur le plan national et territorial. Créée à la fin de l'année 2000, sous la forme d'un groupement d'intérêt public, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) a pour mission de mobiliser toutes les énergies et tous les moyens. Sa volonté est de « réunir pour mieux agir ».

Prenant en compte la diversité des acteurs co-fondateurs de l'agence, issus des ministères, des collectivités locales, des entreprises, des établissements publics, des établissements d'enseignement public et privé, des associations, des organisations professionnelles, syndicales, consulaires, familiales..., elle doit :

- fédérer et optimiser les moyens affectés par tous à la lutte contre l'illettrisme ;
- organiser la concertation entre ses membres pour une stratégie lisible et cohérente dans le cadre d'une vision partagée de l'illettrisme ;
- animer et coordonner leur action sur l'ensemble du territoire national.

Pour réaliser son objectif, l'agence s'appuie sur une équipe opérationnelle dont les chargés de mission régionaux sont partie intégrante.

Placée auprès du Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) sous l'autorité du préfet de région depuis 2002, la mission régionale de lutte contre l'illettrisme consiste à fédérer et optimiser les moyens affectés et les actions initiées par l'ensemble des partenaires, à assurer une continuité et une déclinaison de la politique nationale avec l'ensemble des acteurs territoriaux.

Elle contribue à assurer l'interface entre les partenaires institutionnels régionaux et l'agence et à relayer, au plan territorial, les actions engagées par l'agence, telles que celle du Forum permanent des pratiques (FPP).

Elle assure par ailleurs l'animation et la coordination interministérielle de l'ensemble des services déconcentrés de l'État et des établissements publics impliqués dans la lutte contre l'illettrisme. Elle contribue à la sensibilisation des acteurs des entreprises et à la mise en œuvre de partenariat et d'actions dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme, ainsi qu'à la concertation avec les acteurs du niveau départemental notamment grâce à la mise en place de la collaboration avec les instances départementales de la coordination des politiques de prévention et de lutte contre les exclusions, les relais départementaux, le préfet délégué pour l'égalité des chances et le sous-préfet, secrétaire général adjoint en charge de la cohésion sociale.

Des partenaires sociaux impliqués dans la lutte contre l'illettrisme au travers du CCREFP

De 2006 à 2012 : création du groupe illettrisme au sein de la commission 5 du CCREFP (Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle), commission consacrée aux plans régionaux de formation professionnelle et d'accès à l'emploi. Son objet consiste à développer une stratégie régionale en vue d'analyser la problématique régionale d'illettrisme, de proposer des axes de progrès, notamment dans le cadre de la prévention, d'informer, de sensibiliser les partenaires régionaux sur cette thématique, d'évaluer les différentes actions, de développer des recherches et des études. Un plan régional de lutte contre l'illettrisme, stratégique et pluriannuel, est élaboré au sein de ce groupe.

La mission continuité professionnelle, basée au C2RP, a été créée pour mettre en œuvre le pacte régional de continuité professionnelle signé entre l'État, la Région et les partenaires sociaux dans le cadre du CCREFP. Les partenaires ont décidé de se mobiliser sur l'anticipation et l'accompagnement volontariste du développement économique au bénéfice des entreprises et des salariés. L'ensemble des partenaires du pacte souhaite donc faire évoluer l'offre de formation

sur les compétences clés de telle façon qu'elle puisse répondre aux exigences de la construction d'un socle de connaissances et de compétences qui est au cœur des questions de continuité professionnelle et de sécurisation des parcours des salariés.

Aujourd'hui, le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) mobilise des fonds importants pour la formation de base des salariés mis en œuvre via deux appels à projets.

Le 1^{er} mars 2013, le label « Grande cause nationale » a été attribué par le Premier ministre Jean-Marc AYRAULT au collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme », fédéré par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI). Par cette distinction, le Premier ministre a voulu souligner et encourager la démarche de rassemblement des principales associations et organisations qui luttent contre l'illettrisme.

Encadré 4 : Le C2RP, Centre régional de ressources pédagogiques

Le C2RP, Centre régional de ressources pédagogiques constitué en GIP État et Région, en région Nord-Pas-de-Calais, par ses actions **d'information, d'observation, d'animation et de professionnalisation**, contribue au niveau régional et territorial à une meilleure compréhension de la relation Emploi Formation, des dispositifs et à la diffusion de l'information sur les formations et les métiers.



Le C2RP travaille avec ses partenaires autour de thématiques diverses et interactives : l'orientation, le handicap, la formation tout au long de la vie, les jeunes, les services à la personne, les mutations économiques, l'illettrisme, les compétences clés, l'apprentissage, etc.

Le C2RP assure le secrétariat permanent du CCREFP*. Le CCREFP présidé par l'État, la Région, associant les représentants des organisations syndicales et patronales, les acteurs de l'emploi et de la formation du territoire, portent et coordonnent dans ses commissions les politiques régionales partagées telles que la continuité professionnelle, la lutte contre l'illettrisme.

A ce titre, la mission « illettrisme et compétences clés » du C2RP participe à la lutte contre l'illettrisme en apportant son expertise et en assurant la mobilisation des acteurs de terrain. Elle se traduit notamment par :

- une assistance technique à la mise en place du **Plan LEA** (Lire, Écrire, Agir), plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme de 2008 à 2012 ;
- un appui conseil aux commissions du CCREFP sur les modalités de mise en œuvre du projet socle de compétence en direction des salariés ;
- la participation à l'enquête IVQ Insee ;
- la mise à disposition de ressources documentaires et d'information du centre de ressources illettrisme ;
- la sensibilisation des acteurs relais tels que centres sociaux, missions locales, entreprises, etc. et l'aide au repérage des personnes en situation d'illettrisme ;
- l'animation régionale des organismes de formation autour de la notion de « compétences clés » ;
- le développement des actions d'accompagnement et de remédiation à l'illettrisme en direction des CFA et des apprentis.

* CCREFP : Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Pour en savoir plus

- **Betremieux N., Crocquey E., Leroy L.**, « Maîtrise des fondamentaux de l'écrit : la région Nord-Pas-de-Calais rattrape son retard », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Pages de Profils*, n° 119, décembre 2012.
- **Collectif**, « Les adultes du Nord-Pas-de-Calais et la maîtrise des fondamentaux (écrire, communiquer, compter) », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Les Dossiers de Profils*, n° 86, septembre 2007.
- **Vaillant E.**, « Les difficultés face à l'écrit en Nord-Pas-de-Calais », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Pages de Profils*, n° 12, octobre 2005.
- **Jonas N.**, « Pour les générations les plus récentes, les difficultés des adultes diminuent à l'écrit, mais augmentent en calcul », Insee, *Insee Première*, n° 1426, décembre 2012.
- **Degorre A. et Murat F.**, « La mesure des compétences des adultes, un nouvel enjeu pour la statistique publique », Insee, *Économie et Statistique*, n°424-425, février 2010.
- **Murat F.**, « Les compétences des adultes à l'écrit, en calcul et en compréhension orale », Insee, *Insee Première*, n° 1044, octobre 2005.
- **Murat F.**, « Les difficultés des adultes face à l'écrit », Insee, *Insee Première*, n° 959, avril 2004.
- **Barret C., Chauvot N., Meyer V.**, « Un adulte sur dix en situation préoccupante face à l'écrit », Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur, *Synthèse*, n° 54, mai 2013.
- **Caenen Y.**, « Un million de Franciliens en difficulté importante face à l'écrit », Insee Île-de-France, *Île-de-France à la page*, n° 400, décembre 2012.
- **Brendler J., Sueur C.**, « Un Haut-Normand sur six en difficulté face à l'écrit », Insee Haute-Normandie, *Aval*, n° 130, décembre 2012.
- **Caruso D., Mierlot J.-M.**, « Enquête Information et Vie Quotidienne 2011. Un Picard sur huit en difficulté préoccupante face à l'écrit », Insee Picardie, *Insee Picardie Analyses*, n° 74, décembre 2012.

Sites internet

- @ Agence nationale de lutte contre l'illettrisme : www.anlci.gouv.fr
- @ C2RP : www.c2rp.fr

INSEE-CONTACT

Vous cherchez :

une information statistique,

une étude,

une publication.



Nous vous répondons :

par téléphone : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

09 72 72 40 00 (tarification « appel local »)

par courriel : insee-contact@insee.fr

www.insee.fr

L'information disponible 24h sur 24

ISBN 978-2-11-052359-4



PRIX

15 €

Code Sage : DP1131320